VOLUME VI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 29 MAI 1918 — NUMERO 3

Adressez toute correspondance à "LA LIBERTE"
ABONNEMENTS:
Canada et Etats-Unis - - - - $1.50
Union Postale - - - - - - - $2.00

# LA LIBERTÉ

Directeur: HECTOR HEROUX

DIEU ET MON DROIT

Imprimé et publié p[ar] WEST CANADA PUB. [CO.] LTD.
619 Ave McDerm[ot]
Téléphones - - Garry [?]-4266



## POUR LA DEFENSE NATIONALE

**ASSOCIATION D'EDUCATION DES CANADIENS-FRANCAIS DU MANITOBA**

**Chambre 6, Immeuble Provencher, Saint-Boniface. — Tél. Main 4479**

**Nous accusons réception des montants suivants, qui nous sont parvenus pendant la semaine, en exprimant aux donateurs nos sincères remerciements.**

**LETELLIER**
M. Wilfrid Barnabé ........ $5.00
M. Camille Barnabé ........ 1.00
M. Vincent Barnabé ........ 1.00
M. Adolphe Fortier ........ 1.00
M. Alfred Brulé ........ 1.00
M. N. Jubinville ........ 1.00

**SAINT-CLAUDE**
M. Antoine Chappellaz ........ $1.00
M. Etienne Chappellaz ........ 1.00
M. Edmond Lapointe ........ 1.00

**SAINT-JEAN-BAPTISTE**
M. Georges St-Amant ........ $5.00
M. Emile Beaudette ........ 1.00

**SAINTE-AGATHE**
M. L. Toupin et fils ........ $5.00
M. Arthur Lemoine ........ 2.50

**BRUXELLES**
Charles Hacault ........ $5.00

**SAINT-JOSEPH**
M. Hylas Fontaine ........ $2.00

**SAINT-EUSTACHE**
Contribution paroissiale ........ $44.05

**SAINTE-ROSE-DU-LAC**
M. O. Archambault ........ $2.00

**QUILL LAKE, SASK.**
M. J.-O. Lanouette ........ $1.00

**SAINT-ADOLPHE**
M. Féodor Tougas ........ $1.00
M. Eugène Landry ........ 1.00
M. l'abbé J. Gagnon, curé ........ 2.00
M. J. B. Dupuis ........ 1.00

**SAINT-JOSEPH**
M. Ernest Dionne ........ $10.00

**NOTRE-DAME DE LOURDES**
M. Ovila Caillier ........ $2.00
Mlle M.-T. Hébert, inst. ........ 2.00

**FANNYSTELLE**
M. H. Arnal ........ $1.00

**FISHER BRANCH**
M. Eusèbe Bouvier ........ $1.00

**LAURIER**
M. Joseph Dupré ........ $1.00

**OAK POINT**
M. J.-F. Girardeau ........ $1.00

**DEER HORN**
M. Louis Godinet ........ $1.00

**SAINT-FRANCOIS-XAVIER**
Mme W. Régnier ........ $1.00

**HAYWOOD**
Contribution paroissiale ........ $30.00
M. Léandre Baille ........ 2.00

## ESPRIT CHRETIEN

C'est au nom de l'esprit chrétien que le **Free Press** de Winnipeg a adjuré les grévistes de vouloir bien songer aux terribles conséquences que peut avoir la grève pour la ville de Winnipeg.

Nous avouons avoir été un peu surpris de voir ce mot dans les colonnes du **Free Press.** Il nous a si peu habitués à le voir dans toute sa rédaction habituelle. Mais, bien qu'une bonne action ne soit pas une base suffisante pour faire à quelqu'un une réputation de vertu, il importe de louer quand même cette action, et nous félicitons le **Free Press** d'avoir songé à cet argument. Espérons qu'il y reviendra plus souvent que dans le passé, et nous serons les derniers à nous plaindre du changement, car, jusqu'ici, il nous a servi autre chose que les provenances de l'esprit chrétien.

C'est donc au nom de l'esprit chrétien que le **Free Press** s'adresse aux grévistes. C'est sûrement le plus solide terrain d'entente, car sa formule concise et sa plus haute expression, nous les trouvons sur les lèvres de l'auteur du christianisme, Notre-Seigneur Jésus-Christ: "Traitez les autres comme vous voudriez être traités vous-mêmes."

Si capitalistes et ouvriers méditaient plus souvent cette parole inspirée, il y aurait moins de grèves, et la paix règnerait dans le monde. Il y aurait bien certains problèmes d'ordre économique à étudier et à résoudre, mais la solution en serait facilitée par le calme d'esprit des partis en cause.

Le travail a sûrement droit de s'organiser; notre pays, dans ces dernières années surtout, a montré des abus d'organisation de la part du capital; certaines réserves d'entrepôts à comestibles ont été un véritable scandale qu'aucun gouvernement un peu soucieux d'autre chose que de se maintenir au pouvoir n'aurait pas toléré quinze jours. Mais tout ceci admis, nous devons concéder de plus que le travail organisé est capable d'écarts considérables, quand il n'est conduit que par la lubie socialiste.

Le **Free Press** recourt à l'esprit chrétien; et il a raison. Va-t-il être logique jusqu'au bout et promouvoir les institutions qui propagent cet esprit? Jusqu'ici il s'est dévoué corps et âme, si tant est qu'il ait une âme, aux établissements qui ont pour première raison d'existence de détruire l'esprit chrétien. Cet esprit n'a pas de plus mortel ennemi que l'école neutre et publique, et pourtant celles-ci n'ont pas trouvé de plus fidèle ami que le **Free Press** de Winnipeg.

Nous savons qu'il s'en fait gloire; il a touché le fond de l'abîme et il proclame volontiers ce qui est ténèbres, lumières; et ce qui est lumières, ténèbres. En face d'événements tragiques comme la grève où se débat la ville de Winnipeg, les pensées sérieuses remontent à la surface. Le **Free Press** vient de le prouver sans avoir beaucoup songé, croyons-nous, à la preuve qu'il établit par son action de l'autre jour.

Puisse cette grâce subite d'illumination se continuer pour son bien, le nôtre et celui de l'Ouest tout entier.

## L'EXEMPLE EST BON

C'est avec plaisir que nous reproduisons une partie de l'article de rédaction intitulé "Pour la Saint-Jean-Baptiste", dans le **Devoir** du 20 mai dernier. Il est dû à la plume de Monsieur Omer Héroux: c'est dire qu'il est au point et qu'il a le souci du détail pratique, préparation immédiate à l'action. Que nos lecteurs jugent par eux-mêmes; nous citons ses paroles:

"Dans cinq semaines, ce sera la Saint-Jean-Baptiste.

"Trouverons-nous le moyen, d'un bout à l'autre du pays, de "la célébrer d'une façon pratique, fructueuse?

"Nous avons signalé déjà des initiatives heureuses et qui promettent d'être fécondes. En Saskatchewan, par exemple, où l'on "travaille avec une remarquable méthode, où l'on vient de fonder, "à côté de l'Association interprovinciale chargée du recrutement, "des instituteurs bilingues, une association des commissaires d'é"coles franco-canadiens et un comité spécial de propagande par "l'imprimé, on fera de la Saint-Jean-Baptiste la journée de l'éco"lier. On l'emploiera à recueillir des fonds pour la défense de "l'école bilingue. Aux Etats-Unis, toute la semaine du 17 au 24 "juin sera consacrée à la souscription pour le collège bilingue de "Worcester. D'autres initiatives aussi seraient sans doute à signa"ler, mais pour nombreuses qu'elles soient, elles ne sont sûrement "pas suffisantes.

"Il nous reste cinq semaines. Pourquoi, dans chaque ville, dans "chaque centre français, ne se dirait-on pas tout de suite: Sur quel "point pouvons-nous faire porter la manifestation? Quelle oeuvre "particulière pouvons-nous aujourd'hui recommander à l'attention "et à la générosité de nos compatriotes? — Il n'est guère de point "où il n'y ait une oeuvre de ce genre à encourager; et, s'il n'y a "point d'oeuvre particulière à aider, on peut toujours s'occuper "des oeuvres générales qui ont toujours besoin de secours. Qu'on "offre, par exemple, quelque chose à cette école du Pas, pour "laquelle la Saint-Jean-Baptiste de Montréal tendra prochainement "la main; qu'on souscrive au fonds de secours des Ontariens ou des "gens de l'Ouest; qu'on envoie un souvenir aux Acadiens ou aux "Franco-Américains, qu'on profite de l'occasion pour aider à la "propagande de quelques brochures patriotiques. . ."

Le point précis d'ordre pratique, pour nous Manitobains, est tout trouvé: c'est l'Association d'Education. Quelques-uns des nôtres ont déjà admirablement saisi le côté pratique de la question et ils ont versé chacun une piastre. Pourquoi ceux qui n'ont pas encore répondu à l'invitation de l'Association ne choisiraient-ils pas le 24 juin prochain, comme le jour où ils accompliront cet acte de patriotisme pratique? Ce serait une manière excellente de fêter la Saint-Jean-Baptiste. Si à cet acte d'ordre pratique on veut ajouter des discours, libre à chacun, mais avant tout discours posons cet acte comme preuve que notre patriotisme est de bonne qualité. Ce devrait être notre carte du service patriotique.

Si nous ne nous défendons pas, personne ne le fera pour nous, nous pouvons en être assurés. Les preuves du contraire sont trop nombreuses pour que nous en doutions un seul instant.

Conclusion: du pratique et dès maintenant, au plus tard le 24 juin prochain.

## ASSOCIATION D'EDUCATION

Le Comité général de l'Association a tenu une assemblée, jeudi dernier, et a décidé d'avoir un congrès en juin. L'Exécutif en fixera le jour et en avertira les cercles paroissiaux.

La constitution prévoit à la formation d'un comité général se composant de cent membres, dont cinquante choisis par le congrès, et pris autant que possible à Saint-Boniface et dans les endroits assez rapprochés de Saint-Boniface, et les cinquante autres membres choisis parmi les délégués des cercles paroissiaux. Les divers groupes manitobains ont droit d'envoyer à la convention un membre par six cent de population.

Il est très important que les groupes des Canadiens-français du Manitoba soient tous représentés. Ce comité de cent membres peut paraître un peu nombreux pour faire un travail qui demande parfois des réunions fréquentes; la constitution y prévoit en donnant à ce comité le pouvoir d'élire l'Exécutif et de travailler ainsi par les quelques membres choisis par lui. Il est bon que le comité général soit composé d'autant de membres, car il représente mieux ainsi les divers groupes provinciaux.

Il est de suprême importance, pour nous, que ces groupes se sentent les coudes, car sans cohésion nous serions de nulle influence sur les choses publiques de cette province, et il importe de pouvoir jouer notre rôle, puisque nous avons de très graves intérêts compromis déjà par la politique et que nous ne les sauvegarderons que dans la mesure où nous pourrons empêcher la politique d'en garder l'exclusif contrôle. Notre suprême intérêt se joue actuellement dans la sphère de l'éducation; là se trouve notre intérêt présent et, nous osons dire, encore bien davantage celui de l'avenir.

Laissons sommeiller, s'il le faut, nos autres organisations pour concentrer nos efforts sur le point le plus important et le plus menacé. L'ennemi vise au coeur et à la tête; sachons comprendre.

Nous conjurons donc nos groupes paroissiaux de ne pas laisser dormir leur comité local, car les comité locaux sont les éléments nécessaires de vie; sans eux l'Association ne pourra faire l'ouvrage qu'elle doit faire, et le Comité exécutif ne peut sans eux rien faire d'efficace, malgré tout le bon vouloir possible.

Ce point d'importance capitale est-il assez compris, même dans nos belles grandes paroisses? Les faits, qui ne mentent pas, nous permettent d'en douter.

Que chaque endroit ait un, deux ou trois délégués au Congrès; encore une fois il faut se rencontrer de temps à autre. C'est une dépense, c'est vrai, mais bon nombre ont affaire à Winnipeg de temps à autre: ils pourraient réserver leurs affaires pour les faire coïncider avec la date du Congrès, et faire ainsi d'une pierre deux coups.

Même s'ils devaient faire un voyage exprès, qui ne peut se procurer un repos, une fois par deux ans? Si le coeur y est, on trouvera sûrement un moyen d'être présent; et il faut que le coeur y soit. Menons notre Association d'Education en hommes d'affaires qui se défient un peu d'un moment d'enthousiasme sans lendemain et qui préfèrent le calcul froid, un peu de fierté bien entendue et la continuité dans l'effort au magnifique mais stérile enthousiasme d'un jour.

Quels efforts en temps et en argent nous a coûté l'oeuvre de l'Association jusqu'ici? Jugeons par là de la réalité ou de la fausseté de ce que nous croyons être notre attachement aux droits que nous proclamons sacrés, mais que d'autres foulent volontiers aux pieds, bien décidés de ne s'arrêter que devant une force organisée. Aussi longtemps que nous serons des miettes sans cohésion, nous n'aurons aucune force de résistance. L'Association a pour premier but de nous grouper, pour second but de nous organiser d'une manière sérieuse et pour troisième but de nous mener à la défense de nos droits quand en pratique nous ne pourrons plus en prendre assez large en marge de la légalité pour vivre notre vie et assurer à nos enfants les trésors inestimables de la belle culture française.

Voilà pourquoi l'Association d'Education nous demande de temps à autre l'appui de quelques piastres et le sacrifice de quelques instants de notre temps. Répondons avec un magnifique ensemble: présents; et surtout n'allons pas compter sur notre voisin, en disant, un de plus, un de moins ça n'a guère d'importance; c'est là un moyen très efficace d'étouffer les plus nobles causes.

## LE CARILLON SACRE-COEUR

Les faits de Loublande et la déclaration de Monseigneur l'Evêque de Poitiers nous semblent donner une nouvelle actualité au mouvement qui fit naître le drapeau Carillon Sacré-Coeur et lui donna une assez grande vogue, puisque partout au Canada, où l'on trouve un groupe canadien-français, on ne manqua pas de le voir flotter fièrement sur les demeures.

On a donné, dans le temps, la très belle signification des diverses parties qui le composent. C'est un fond bleu traversé d'une croix blanche. C'était le drapeau de France à l'époque de la bataille de Carillon, c'est celui qui fut illustré par les troupes de la colonie française d'alors, combattant à côté des réguliers venus de France. C'est donc, sous ce rapport, le drapeau qui rappelle le mieux nos origines françaises, c'était celui de tous au moment où la noble France quitta le Canada en y laissant les Canadiens-français.

La France a passé par diverses péripéties; elle a depuis changé son drapeau. Nous ne lui contestons certes pas son droit de le faire; ce serait même inconvenance de notre part, croyons-nous, de discuter les raisons qui amenèrent ce changement. Séparés politiquement de la France, étrangers aux luttes qui amenèrent chez elle le changement, nous ne croyons pas avoir de raisons sérieuses de renoncer à l'emblème du passé glorieux. Carillon, c'est un des jalons de gloire qui illustrèrent le passage de la France catholique sur la terre canadienne; en perpétuer le souvenir, c'est rester bien français, y ajouter le Sacré-Coeur c'est l'être doublement.

La France du dix-septième siècle avait été invitée par Notre-Seigneur à mettre l'image du Coeur adorable sur ses étendards. Pour des raisons que nous ignorons, elle n'a pas cru devoir se rendre à l'invitation communiquée par la bienheureuse Marguerite Marie.

Notre-Seigneur semble avoir choisi Claire Ferchaud pour continuer la mission de la Bienheureuse sur ce point. Nous disons semble avoir choisi; et nous nous servons de cette expression à dessein, car nous ne voulons en rien anticiper un jugement qui sera rendu en son temps. Mgr l'Evêque de Poitiers donne cependant sous sa signature la déclaration fort grave qu'un des buts de la mission de Claire Ferchaud est de demander à la France de mettre le Sacré-Coeur sur ses étendards.

Le Canada français a voulu répondre au voeu de Notre-Seigneur exprimé à la bienheureuse Marguerite-Marie, car le mouvement était lancé bien avant l'annonce des faits extraordinaires de Loublande. Tels qu'ils sont, ces faits doivent être pour nous un motif de plus de pousser ce mouvement de l'avant comme réponse aux voeux du Sacré-Coeur, et comme assurance de protection dont nous avons si grand besoin dans les circonstances présentes.

Le Sacré Coeur est entouré du rameau de feuilles d'érable, c'est l'emblème des Canadiens-français. On l'a mis aussi près que possible du Sacré Coeur; c'est également là qu'il importe que soit la nation toute entière.

Aux jours de sa vie mortelle Notre-Seigneur a dit: "Celui qui vient à moi je ne le mettrai pas à la porte." Serrons-nous le plus possible près de son coeur adorable pour y trouver secours et appui aux jours sombres que nous traversons.

Pourquoi ceux qui n'ont pas encore le drapeau Carillon Sacré-Coeur ne profiteraient-ils pas du 24 juin prochain pour rendre un hommage public au Sacré-Coeur en plantant fièrement son emblème sur leurs demeures? Qu'on ne fasse pas les choses à demi. Ce serait une manière fort pratique de fêter le 24 juin, car les circonstances pénibles que nous traversons ne sont pas invitantes à la joie.

Notre pays est malade d'irréligion, et l'irréligion apporte tôt ou tard le châtiment aux nations. Aimons assez notre patrie pour élever au-dessus de sa tête ce signe protecteur qui retiendra le bras vengeur d'un juste Dieu. L'ange exterminateur chargé de porter la mort aux foyers d'Egypte pour punir l'endurcissement de Pharaon et de son peuple passait sans s'arrêter aux foyers dont les portes étaient marquées du sang de l'agneau pascal, parce que ce sang figurait celui que devait verser le véritable agneau pascal, le Fils de Dieu. Combien plus efficace sera l'image de son coeur adorable pour tous ceux qui lui rendront le culte public qui comporte l'apposition de ce symbole sacré sur les étendards d'un peuple.

### LA NOUVELLE OFFENSIVE

Les Allemands viennent de déclancher une nouvelle offensive. Elle se dédouble en quelque sorte, frappant d'abord dans la région de Soissons pour atteindre Paris, puis dans la région de la Flandre, pour parvenir aux ports de la Manche. Le point d'attaque choisi par l'ennemi semble quelque peu surprendre les Alliés. Ils croyaient que le choc aurait lieu ailleurs. Comme toutes les offensives précédentes, cette dernière offensive allemande se fait en force; préparation intense d'artillerie et masses de troupes de choix qu'on lance en avalanche sur les positions franco-anglaises afin de tout écraser sous la force du nombre. 350,000 hommes, troupes de choix de l'Allemagne, participent, croit-on, à l'attaque actuelle. On comprend que sous pareil choc les lignes alliées aient fléchi, cédé du terrain. Il n'en pouvait être autrement. L'Allemand a l'initiative; il détermine lui-même l'endroit du choc et y fait porter tout son effort, aussi violent et formidable que le peut faire sa formidable organisation militaire. Ainsi attaquée une ligne doit nécessairement céder, se replier si elle ne veut pas être brisée et permettre aux renforts de lui parvenir. C'est actuellement ce que font les Alliés. Ils se replient lentement, conservant intacte leur ligne, ne permettant point à l'ennemi d'y faire la trouée par où il espère porter le coup fatal. Cependant que pour faire contrepoids à cette poussée allemande contre le centre des Alliés ces derniers contre-attaquent vigoureusement aux ailes.

La censure ne nous donne que de maigres détails sur ce qui se passe actuellement en France; ils n'en suffisent pas moins à maintenir notre confiance dans le succès des Alliés. Tout autant que la précédente l'offensive allemande actuelle semble vouée à un échec. Assurément la lutte sera longue et sanglante, mais elle ne saurait donner la victoire à l'Allemagne. Nous apportera-t-elle, cette dernière offensive, la fin de la guerre et la paix tant désirée des peuples? Nous le souhaitons, mais nous n'osons point l'espérer.

D. — D'après l'histoire sainte, quel était l'homme qui chantait le plus mal?

R. — C'est Samson, car il avait une voix Samson (sans son).

### LE DIMANCHE DU PRETRE AU FRONT

La paroisse d'un aumônier couvre souvent une étendue de plusieurs milles et le dimanche il lui faut se lever de bonne heure pour se rendre là où il doit célébrer la messe, et souvent il doit faire le trajet à pied, vu qu'il fréquente des endroits où aucun véhicule ne peut passer, au moins durant les premières heures du matin. Ce matin-ci, il s'est levé à trois heures pour aller dire la messe dans les tranchées, à un point où il n'y a aucun prêtre dans les rangs. Il est recueilli par une ambulance qui le dépose au premier poste ou hôpital temporaire et il doit marcher de là jusqu'à deux kilomètres plus loin.

En cheminant il passe d'un camp où la messe est déjà commencée. Un poilu qui a reçu les ordres sacrés célèbre; l'autel est placé sur un avant-train de canon, dont le sommet est décoré du tricolore français. Les hommes entourent l'autel, tête découverte, malgré le froid assez grand ce matin-là et l'avis du prêtre de garder leur coiffure jusqu'au moment de la Consécration. Cependant, depuis le chant de l' "Introit" ces hommes sont restés tête nue, tant est profond le respect du soldat français pour les cérémonies du culte de l'Eglise Catholique.

Il passe près d'une maison sur les confins du village, tourne à sa gauche, fait encore quelques pas et bientôt il entre dans une tranchée de communication. Il ne va pas loin avant d'être aperçu par un soldat qui aussitôt vient à sa rencontre.

"M. l'aumônier", dit-il, "je vais vous conduire à l'endroit préparé; et, voyez, nous avons fait la collecte pour une messe. Pourriez-vous dire celle d'aujourd'hui pour nous?"

"Mais, oui, mon enfant", dit le chapelain, "de tout mon coeur. Avez-vous été à confesse dernièrement?"

"Oui, M. l'aumônier, et j'irai de nouveau aujourd'hui. Je vous en amènerai deux autres". L'on rencontre souvent de ces missionnaires dans les tranchées. Lorsque le prêtre les a persuadés de l'utilité de faire leur religion, ils aiment à amener leurs camarades à faire comme eux, et à pratiquer leur religion.

Le guide conduit le prêtre, et en causant fait part d'un petit scrupule, vraiment charmant, qui lui est venu.

"Monsieur l'aumônier, quelquefois, dans la tranchée, je dis mon rosaire tout en fumant ma pipe, ce n'est peut-être pas bien convenable, dites donc?"

"Ah, mon enfant", répond aimablement le prêtre, "il n'y a pas de mal à dire votre rosaire pendant que vous fumez votre pipe; si, cependant, vous fumiez votre pipe en disant le rosaire, ce serait une autre affaire."

Et les deux de rire alors, à gorge déployée.

Ils sont arrivés à l'endroit où la messe sera célébrée. C'est au bout d'une longue tranchée, sur un autel grossier élevé avec des boîtes à ration, recouvert d'une couverture de lit commune. Deux petits chandeliers de cuivre donne seule l'apparence au tout d'un apprêt religieux avec un petit crucifix trouvé dans les ruines de certaine maison d'un village où le régiment a passé. C'est maintenant la propriété du régiment.

Après avoir dit la messe, le prêtre se prépare à partir, mais il lui faudra d'abord entendre des confessions. Sa prochaine station sera à une batterie établie à un kilomètre plus loin. Ici l'autel est une simple table placée entre deux canons de 120 mm. La messe sera dite en plein air, vu qu'il ne reste aucune maison debout et en plaçant l'autel entre les canons, il sera abrité par le camouflage qui dérobe les canons à la vue des aviateurs hostiles.

D. — Quelle ressemblance y a-t-il entre l'aigle de Meaux et un homme contrefait?

R. — Le contrefait est bossu et le grand orateur Bossuet.

* * *

D. — A Aix-la-Chapelle, en quittant le tombeau de Charlemagne, où se trouvait Charles-Quint lorsqu'il eut soufflé son flambeau?

R. — Dans l'obscurité.

# LE COIN DES DAMES

Nos lectrices ont pu constater quelle insistance nous mettons à des ravissants poèmes en prose "Chez Nous" et "Chez nos la publication, dans le Coin des Dames, de quelques extraits Gens" de M. Adjutor Rivard. C'est qu'en goûtant au plus haut point ces chants du terroir, nous en avons trouvé les fruits si savoureux et si délicats, que nous n'avons pu résister au désir de partager avec nos amies franchement canadiennes, — qui n'ont pas l'heureuse fortune de posséder ces volumes, — les jouissances qu'ils nous ont procurées. Pour ma part, j'ai passé une heure délicieuse à m'imprégner du charme qui se détache de chaque ligne d'un nouveau chapitre qui commence presque toujours ainsi qu'un conte. Mais, c'est un conte vrai, celui de la race canadienne-française depuis l'arrivée de son premier rejeton endormi dans le "ber" **bleu-coffre** jusqu'à nos jours ballottés par la tempête, où des mains implacables voudraient faire de ce monument antique un cercueil... Mais il est solide, le ber, et on ne le brisera pas impunément. Il garde dans ses trois planches toute l'énergie, la valeur et la foi de la race, qui crieront vengeance...

Quel soupir d'impuissance en même temps que d'espoir nous agite en lisant ces vraies choses de **chez nous** qui semblent, hélas! se détagréger. Pourquoi cela? Parce que le vent de l'ambition en a, un jour, traversé les clos de pieus, et que les mauvais esprits ont inspiré à trop de bons fils d' "habitants" le dédain de la Terre qui les nourrissait fidèlement et les faisait rois. Ils ont fait miroiter devant leurs yeux l'attrait d'une soi-disant indépendance en les engageant à prendre le chemin des villes, surtout des villes de pays étrangers, quand en réalité ils s'en allaient à l'esclavage ou à peu près.

M. Rivard nous dépeint d'une façon si frappante et si réelle la Patrie — que l'oncle Jean, dans un geste solennel montrant sa terre, désigne ainsi: "La Patrie, c'est ça!", c'est-à-dire toutes les terres semblables à la sienne faisant chaîne et n'en formant qu'une; — il nous décrit si religieusement la maison, les nobles figures qui l'habitent et qui ont en respect toutes leurs saines coutumes; il nous pénètre si habilement du bonheur qui remplit leur vie de labeur, qu'on ne peut s'empêcher de jeter l'anathème à celui qui, le premier, en insensé, a cessé d'entendre la voix toujours caressante de la Terre pour répondre aux voix trompeuses et empoisonnées du dehors. Heureux ceux qui, étant nés travailleurs de la Terre, n'ont pas voulu se laisser distraire par les tentations de vie libre et tranquille en abandonnant leurs champs, pour aller n'importe où "vivre de leurs rentes", ont vécu et sont morts à ce poste d'honneur.

Les nombreux retours tentés ces derniers temps vers la "Grande Amie" sont une preuve de l'erreur commise en l'abandonnant. On y retourne dans l'espoir sans doute, qu'elle saura trouver le moyen de mettre à l'abri du fléau qui nous envahit, ses enfants prodigues qui reconnaissent leur péché... Il est trop tard, vous le voyez bien!... Oh! est-ce que, par hasard, la Terre, un jour délaissée, se vengerait?...

JACQUELINE DES ERABLES.

21 mai 1918.

### LA PLAINTE

J'ai dit aux bois toute ma peine,
Et les bois en ont soupiré;
J'ai dit mon mal à la fontaine,
Et la fontaine en a pleuré;

Je l'ai dit à l'oiseau qui chante,
Et l'oiseau tristement s'est tu;
Je l'ai dit à l'étoile ardente,
Qui par un signe a répondu.

Je l'ai dit à la fleur cachée
Dans l'herbe épaisse, sous mes pieds;
Je l'ai dit à la fleur penchée
Sur ma tête, dans les sentiers.

Et vite elles ont sur ma plaie
Répandu, prises de pitié,
Fleurs du gazon ou de la haie,
Le parfum de leur amitié!

— Ah! lorsque toute la nature
Ainsi prend part à mes douleurs;
Quand le vent qui passe et murmure
Sur son aile emporte mes pleurs,

Voudras-tu pas aussi m'entendre,
Réponds, toi qui les fais couler,
Et, plus douce alors et plus tendre,
Voudras-tu pas me consoler?

Lucien Paté.

### LA MAISON

Il y en avait de plus grandes; il n'y en avait pas de plus hospitalières. Dès le petit jour, sa porte matinale laissait entrer, avec le parfum des trèfles, les premiers rayons du soleil. Et jusqu'au soir, elle offrait aux passants le sourire de ses fenêtres en fleurs, l'accueil de son perron facile, l'invitation de sa porte ouverte. De si loin que vous l'aperceviez, elle vous plaisait déjà, et, quand vous étiez tout proche, elle se faisait si attravante que résister à son appel devenait impossible; nulle clôture n'en défendait l'accès: vous entriez. Dès l'abord vous étiez chez vous. "Asseyez-vous, l'ami, et prenez du repos." Travaillait-on — et l'on travaillait toujours — on s'interrompait pour vous bienvenir. Si vous étiez altéré, le **banc des seaux** était là, avec la **tasse à l'eau**, reluisante et toujours **amain.** La table était-elle mise, vous étiez convié, et sur la plus belle des assiettes à fleurs le meilleur morceau vous était servi. Si vous arriviez à la tombée de la nuit et aviez encore loin à cheminer, on ouvrait pour vous la **chambre des étrangers,** la plus grande et qui avait le meilleur lit... Qui donc n'arrêtait pas chez **nos gens,** ne fût-ce que pour apprendre des vieux quel temps il devait faire le lendemain? Seuls, les hôtes mauvais passaient tout droit, et d'un pas plus pressé, devant la maison hospitalière.

* * *

Il y en avait d'une parure plus opulente; il n'y en avait pas de meilleures à voir. Ses quatre murs, solides, fortement liés, de tout repos, inspiraient d'abord confiance. Les pierres étaient bien vieilles; mais, à chaque printemps, elles faisaient leur toilette à la chaux, et il n'y avait guère de maisons aussi blanches dans la paroisse. Et voyez-vous comme, sur cette blancheur mate et chaude, les volets verts se détachaient et réjouissaient l'oeil?... Une petite vigne canadienne, accrochant ses vrilles aux balèvres du long pan, grimpait du **solage** aux **acoyaux,** courait sous le larmier, et allait vers le soleil pousser ses plus belles feuilles au pignon. Le toit aussi était agréable à regarder, avec ses bardeaux goudronnés, la lisière blanche de son cadre, ses lucarnes en accent circonflexe, son faîtage pointu, et sa cheminée de pierres plates. Au coin du **carré,** sous le **dalot,** une tonne recueillait l'eau de pluie, douce et précieuse; à la **devanture** de sable fin, un banc, deux lilas, quelques gros cailloux blanchis... Tout cela était clair, propre, bien ordonné; tout cela convenait. Je ferme les yeux, et je la revois encore, la maison de nos gens, blanche dans la lumière, sur le chemin du roi.

* * *

Il y en avait où la gaieté était plus bruyante; il n'y en avait pas de plus profondément joyeuses. On savait, là, tous les cantiques; on savait, là, toutes les chansons. Et on les chantait bellement, avec des **fions** les plus jolis du monde. La vie n'était pourtant pas moins rude à nos gens qu'aux autres; ils devaient, eux aussi, trimer dur pour gagner leur pain; et l'épreuve était venue, année après année, faire leurs pas plus lourds, leurs fronts plus ridés. Mais l'âme de ces anciens était forte; le malheur même n'en avait pu troubler le calme profond. Ils savaient que cete vie n'est rien, et, résignés aux tristesses d'ici-bas, pleins d'une confiance sereine, en paix avec la terre, en paix avec le ciel, ils laissaient simplement couler leurs jours vers la Grande Espérance. Matin, midi et soir, **nos gens** priaient ensemble; et, parce qu'ils avaient prié, les tâches étaient plus douces, les fardeaux moins lourds, les peines plus vite consolées. Aussi, la joie était-elle revenue, après chaque deuil, habiter cette maison, comme l'oiseau retourne à son nid.

* * *

Qu'il faisait bon vivre chez nos gens!

Soudain, et comme par miracle, on s'y trouvait délivré de tous les soucis, à l'abri de toutes les intrigues. Rien de mal ne se pouvait concevoir sous ce toit béni. On y passait des jours de paix heureuse et secrète. On y était meilleur...

* * *

Qu'il eût fait bon mourir chez **nos gens!**

### PENSEES CHOISIES

On comprend toujours ceux qu'on aime, si on les aime pour eux-mêmes et de bonne foi.

Fénelon.

* * *

Les yeux qui n'ont pas pleuré ne voient rien.

Veuillot.

* * *

Le génie, la passion, l'héroïsme, tout ce qui est grand, ne poussent pas en terre, ne grandissent pas en cage. Ce sont des fleurs d'orages ou des oiseaux de tempêtes; il leur faut la liberté, l'infini, et le danger.

XXX.

* * *

Ceux qui obligent souvent doivent le faire de la manière la plus agréable pour eux-mêmes, parce qu'il faut faire commodément ce qu'on veut faire tous les jours.

Madame Geoffrin.

* * *

La gaieté est une forme de courage.

Bordeaux.

### RECETTES

**Soupe Tomate au lait**

½ boîte de tomates; 1 cuillerée à thé de sucre; ¼ cuillerée à thé de soude; ¼ tasse de beurre; 1 pinte de lait; 1 tranche d'oignon; 4 cuillerées à table de farine; 1 cuillerée à thé de sel; ⅛ cuillerée à thé de poivre.

Echaudez le lait avec l'oignon; retirez l'oignon et épaississez avec de la farine mêlée à de l'eau froide. Faites bouillir 20 minutes, en agitant constamment au début. Faites cuire les tomates et le sucre pendant 15 minutes; ajoutez la soude, passez. Combien les mélanges et coulez dans un vaisseau où chauffent le beurre, le sel et le beurre, le sel et le poivre. Flamme moyenne.

**Flan en tasses**

4 tasses de lait chaud; 4 oeufs; ½ tasse de sucre; ¼ cuillerée à thé de sel; muscade.

Battez légèrement les oeufs; ajoutez le sucre et le sel; versez-y lentement le lait chaud. Coulez le mélange dans des tasses; mettez les tasses dans une lèchefrite avec de l'eau chaude et saupoudrez un peu de muscade sur chaque tasse. Cuisez sur flamme basse jusqu'à ce que le flan soit assez ferme pour ne pas coller au couteau. Ne laissez pas bouillir l'eau, le flan tournerait en petit lait.

**Flan au chocolat**

1 chopine de lait bouillant; 3½ cuillerées à table de chocolat râpé; ½ tasse de lait; 1¼ cuillerée à table de fécule de maïs; ½ tasse de sucre; ½ cuillerée à thé de vanille.

Mélangez le chocolat, la fécule et le sucre, et ajoutez le lait froid en agitant. Ajoutez ce mélange au lait bouillant, et cuisez 15 minutes au bain-marie. Assaisonnez à la vanille, et versez dans des tasses ou verres, refroidi.

### LE STATUS DES NOTRES EN CE PAYS

**M. E.-H. Wade, de Québec, l'explique aux gens de l'Ontario. — Si Lloyd George eut pu parler français.**

En réponse à certaines remarques d'une femme d'Ontario, sur la race et les aspirations canadiennes-françaises en ce pays, un journal de Toronto, le "Canadian Churchman", publie une lettre de M. Ed. Harper Wade, de Québec, dont nous détachons les intéressants passages suivants:




"Le Canada n'est pas une possession anglaise, dit M. Wade. Quelle qu'ait été la position dans laquelle se trouvaient les provinces avant la Confédération, depuis un demi-siècle maintenant, le Canada est un dominion jouissant de son autonomie et formant une portion intégrante de l'empire britannique. Si, en aucun temps, le Canada déclarait son indépendance, **il n'y aurait aucune tentative faite par la Grande-Bretagne pour réprimer par la force une pareille démarche.** L'Inde est une possession anglaise, et si elle essayait de recouvrer son indépendance, on l'en empêcherait par la force des armes. C'est que l'Inde, étant une possession, ne se gouverne pas elle-même. Voilà quelle est la différence entre un dominion et une possession.

"Personne ne doit raisonnablement s'attendre à ce que les populations d'aucune possession anglaise soient tenues de parler la langue anglaise. Non seulement l'anglais n'est pas ainsi exigé dans l'Inde, mais dans les Galles même, une partie considérable du peuple parle le gallois. Dans l'Union du Sud-Africain, on n'a pas touché à la langue de l'élément hollandais malgré les efforts de quelques insensés au contraire. Cette conception d'une seule langue, — et la langue anglaise, — ne vient certainement pas de l'Angleterre. Elle s'est glissée en Canada, venant d'au-delà de notre frontière, et elle constitue une tentative en vue d'américaniser nos institutions.

"Les conditions et la portée exacte, des concessions relatives à l'usage de la langue française, à l'époque de la conquête, ont été l'objet de longs débats. Quelles qu'aient été ces conditions, une chose certaine c'est qu'elles embrassaient tout ce que l'on considérait comme étant le Canada, à cette époque, et non pas seulement territoire compris dans les limites actuelles de la province de Québec. Il est probable que l'on eut appliqué une législation hostile à la langue française, si les hommes d'Etat anglais n'eussent prévu la nécessité d'affermir l'allégeance volontaire de la race canadienne-française. On ne doit jamais oublier que toutes les promesses furent faites à cette dernière pour l'amener à se joindre aux révoltés de langue anglaise, et c'est à la loyauté et au courage de cette race que nous devrons toujours de voir flotter sur nos têtes le drapeau anglais au lieu du drapeau américain.

"Il peut sembler irraisonnable que les Canadiens-français se répandent au-delà des frontières de Québec, mais étant donné que l'acte de la Confédération a fait de tout le Canada, le pays des gens de langue française, autant que celui des gens de langue anglaise, on ne doit pas en être surpris. Les Canadiens-français ont obéi au conseil divin: "Croissez et multipliez-vous!" et si la population d'Ontario ne peut remplir ses vides, il est assurément préférable que ce soit d'autres Canadiens et non des étrangers qui les remplissent.

"Ils n'ont d'ailleurs aucunement essayé d'imposer leur langue dans Ontario ou les autres provinces. Ils tiennent beaucoup à ce que leurs enfants reçoivent une solide instruction anglaise, mais par contre, ils ne veulent pas mettre de côté l'usage de leur langue maternelle. Tout ce qu'ils demandent, c'est qu'en plus de l'anglais, on enseigne aux enfants le français, de façon à ce qu'ils puissent parler, lire et écrire correctement cette langue, partout où le nombre d'élèves justifie cette ligne de conduite.

Après la lecture, l'écriture et l'arithmétique, la connaissance d'une langue, autre que la langue maternelle, forme la partie la plus essentielle d'une bonne éducation. Nous avons, dans la province de Québec, envoyé sept généraux au front, tous parlant également bien le français et l'anglais. Qu'a fait Ontario sous ce rapport? Quel profit les Alliés auraient retiré, si Llyod George eut su parler le français! Les Allemands ont proscrit l'usage du français à Berlin, seulement pour constater que c'était la seule langue dans laquelle il leur était possible de communiquer avec les ambassadeurs de leur alliée, la Turquie. Dans quelle fausse position se trouve un juge de la Cour suprême, ou un député de la Chambre des Communes au Canada, s'il ne comprend pas les deux langues?...

"Le grand grief contre les Canadiens-français, il y a quarante-cinq ans, était qu'ils aimaient trop la France; voici que maintenant, on leur reproche de trop confier leurs affections au Canada."

M. Wade parle la langue de la raison. Souhaitons que ses remarques soient comprises par tous les Canadiens qui ont véritablement à coeur les meilleurs intérêts de ce pays, c'est-à-dire la prospérité nationale du Canada, basée sur l'union des deux principales races qu'il renferme.

### PROFESSION LIBERALE

X... est étudiant en médecine de vingtième année.

Jamais, bien entendu, il ne sera reçu docteur, son unique occupation étant de culotter des pipes après être allé, le matin, faire un tour d'amateur dans un hôpital quelconque.

Dernièrement, il rencontre un ami de sa famille.

— Ah! c'est toi, lui dit l'ami. Toujours à Paris, donc?

— Oui.

— Et qu'est-ce que tu y fais?

— Moi... je suis regarde-malade!

—"La France nouvelle".

L'Exterminateur de Vers de Mother Graves est un remède agréable aux enfants et l'on ne saurait rien trouver de mieux pour chasser les vers.

**Soulage immédiatement contre l'asthme.**—Si vous pouviez lire les milliers de témoignages spontanés reçus par les fabricants de ce remède, vous vous rendriez compte de la valeur du remède du Dr Kellogg contre l'asthme. Tous les cas, débutant ou chroniques, bénéficient de ce remède, et grand nombre de guérisons sont opérées. Pourquoi souffrir ou faire l'essai de remèdes inefficaces quand vous trouvez partout en vente le véritable remède du docteur Kellogg.

# Pour Lire au Foyer le Dimanche

## EVANGILE

### II DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

(S. Luc, XIV, 16-24)

En ce temps-là, Jésus dit à un de ceux qui étaient à table avec lui dans la maison d'un des principaux pharisiens: Un homme prépara un grand festin, auquel il invita beaucoup de monde, et, à l'heure du repas, il envoya son serviteur dire à ceux qui étaient invités de venir, parce que tout était prêt. Mais tous, comme de concert, se mirent à s'excuser. Le premier dit: J'ai acheté une maison de campagne, il faut que j'aille la voir; je vous prie de m'excuser. Un second dit: J'ai acheté cinq paires de boeufs, et je vais en faire l'essai; je vous prie de m'excuser. Un autre dit: Je viens de me marier, je ne puis y aller. Le serviteur, étant revenu, rapporta tout ceci à son maitre. Alors le père de famille, tout en colère, dit à son serviteur: Allez sur-le-champ dans les rues de la ville, et amenez ici les pauvres, les infirmes, les aveugles et les boiteux. Seigneur, dit le serviteur, j'ai fait ce que vous m'avez ordonné, et il y a encore de la place. Le maitre lui dit: Allez dans les chemins et le long des haies, et pressez les gens d'entrer, afin que ma maison se remplisse; car je vous déclare que nul de ceux que j'avais invités ne sera de mon festin.

## GILBERTE

Un jour, son père, en promenade avec elle, passant devant la petite maison d'un de ses ouvriers malades, lui proposa d'y entrer avec lui; elle y fut, elle vit le pauvre, et sa femme et ses enfants et, dans la propreté de cette maisonnette, le dénuement et la misère qui criaient: et ce fut une révélation pour elle... Son coeur tressaillit... Elle entendit comme Dieu qui l'appelait: "Ma fille! ma fille!" Et de ce jour, ses petits chevaux noirs n'ont plus connu d'autre chemin que le chemin de ces pauvres maisons du village échelonnées le long des rues étroites, branlantes sous la bise et la pluie, taudis où grelottent les souffrants, où pleurent les mères, cabanes où de faim gémissent les petits, étables où naitrait le Christ, s'il devait naitre aujourd'hui.

Et voilà d'où maintenant lui venait ce bonheur! Tantôt, elle a soigné de ses mains une pauvre mère malade à côté du berceau de son enfant.

Elle lui a apporté un grand châle, et du vin vieux et des extraits de viandes, une layette pour le nouveau-né, que sais-je, moi? Et comme elle allait partir, une petite fille ainée de la malheureuse, Irma, qui berçait l'enfant, et qui, les yeux grands ouverts, l'avait vue soigner sa mère, s'était mise à pleurer, muette; puis son coeur débordant, elle s'était jetée à son cou en criant: "Oh! vous! vous êtes bonne!"

Pourquoi elle est si heureuse, Gilberte la riche, Gilberte la belle?...

Pour ce baiser du pauvre, pour cette petite, pendue à son cou et qui l'aime!...

* * *

Et pour cela, les petits chevaux doivent courir! "Morton, dit-elle à sa gouvernante timide, je n'y tiens plus!... la route est belle et sans danger, je réponds de vous!" Et du bout de son fouet, elle caressa l'épaule de ses chevaux et la course reprit, folle à travers les grands arbres qui bordaient le chemin.

Au bout, la route tournait; sans ralentir le trot de ses bêtes, elle leur fit décrire la courbe; malheureusement, elle vit trop tard un ouvrier qui cheminait là.

"Gare!" cria-t-elle.

D'un bond, l'ouvrier fut hors de danger, mais il avait dû sauter dans la boue des accotements. Un juron ignoble, retentit à l'oreille de Gilberte et des malédictions haineuses.

La voiture allait vite... Elle n'entendit pas davantage; mais pâle et tremblante, le coeur oppressé:

"Jean, dit-elle au groom, connaissez-vous cet homme-là?...

— Ah! mademoiselle, répondit Jean, je vous avais bien dit de ne pas aller chez cette femme.... C'est son mari. C'est la plus mauvaise tête du canton. Il y a deux ans, c'est lui qui voulait mettre le feu au château et qui avait déjà préparé le pétrole. Il n'y a rien à gagner avec des gens comme cela, si mademoiselle veut me croire...

C'est bien, Jean, je vous remercie. Ces gens-là ne nous connaissent pas et nous devons nous faire connaitre; nous y retournerons, Jean."

Gilberte tient parole.

De tous les chevets où elle allait s'asseoir, celui de la pauvre femme l'attirait davantage et la malade guérissait à vue d'oeil, ranimée par les soins et mieux encore par l'amour de Gilberte.

Oh! que je voudrais savoir peindre, pour dire le doux tableau que les anges contemplaient alors! Sur le pauvre lit, un peu redressée sur les coussins, la mère, encore pâle, mais souriante à la vie qui revenait. A côté, Gilberte, sur une chaise de bois, s'essayant à emmailloter le petit; devant elle, la fille aînée, Irma, pauvre petite de six ans, tenant les épingles et les lui passant une à une, et la mère de loin, dirigeant son travail inexpérimenté mais doux. Et ce lit pauvre, touchant aux robes de soie, et cette petite presque en haillons, s'appuyant avec amour sur la belle châtelaine, et entre elles trois de gais propos, comme entre soeurs. Or la porte s'ouvrit et le père, qui venait de prêcher la grève et de donner l'exemple en quittant le travail, entra.

Quand il vit Gilberte entre sa femme et sa fille, avec son petit enfant sur les genoux, il sentit un choc dans son coeur; car, au fond il avait l'âme bonne, mais je ne sais quel souffle l'avait empoisonnée; il venait de jurer qu'il ne faiblirait pas. Il n'ôta point son bonnet, et demeura debout, avec un regard mauvais où perçait la haine!

Gilberte se leva, et, allant à lui elle lui tendit sa main un peu tremblante...

Il retira les siennes derrière le dos.

"Mon ami..." fit-elle alors; mais les mots lui venaient mal, car elle suffoquait, "mon ami, j'ai beaucoup regretté ce qui est arrivé l'autre jour, mais mes chevaux allaient si vite, et je vous avais vu trop tard."

"Oh! vous autres riches, qu'est-ce vous fait un ouvrier? Un ouvrier, ça s'écrase comme une taupe hors de son trou!

— Ah! brutal! lui cria sa femme en éclatant en sanglots.. Mais ne vois-tu pas ce qu'elle fait pour nous!

— Que les riches nous payent nos sueurs, nous n'aurons pas besoin de leurs aumônes."

Et sa petite fille, les bras serrés autour de ses genoux, lui criait: "Père elle est si bonne! elle est si bonne!"

— "Va-t-en" lui dit-il, en la rejetant loin de lui.

Gilberte pleurait.

Elle embrassa la malade, elle embrassa sa fille, mit le petit au berceau:

"Au revoir, dit-elle, vous me connaitrez mieux un jour."

* * *

La malade guérit, et dès lors, les visites de Gilberte se firent plus rares, mais tous les jours, à sa demande, la fillette Irma venait au château, et quand elle s'en retournait, elle était chargée.

Si bien qu'une vie nouvelle se fit dans la petit maison, et l'aisance y serait rentrée avec le bonheur; mais la haine soufflait toujours au coeur du père.

Tant et de si longs bienfaits ne l'amollissaient pas!

"Il n'y a rien à gagner avec des gens comme cela, mademoiselle" disait Jean. Et elle confiante:

"Jean, ils ne nous connaissent pas; ils nous connaitront un jour."

Or, il arriva qu'un jour, à l'heure voulue, Irma ne vint pas au château. Gilberte, étonnée d'abord, puis bientôt inquiète, car elle s'était atatchée à cette enfant qui l'avait si spontanément aimée, Gilberte fit atteler ses chevaux et partit. Elle trouva la mère en pleurs avec son petit sur ses genoux.

"Et Irma? dit-elle.

— Ah! mademoiselle, Irma est bien malade! Le docteur est venu; il n'a point dit ce que c'était, mais il a voulu que de suite on la séparât du petit...

Et où est-elle?

— Mon homme lui a fait un petit lit dans la buanderie, et il est là avec elle; il aime cette enfant!

Oh! s'il lui arrivait malheur, que deviendrions-nous, mon Dieu!

— Allons, allons, du courage! J'y vais voir."

Derrière la petite maison, adossée au mur, était une petite remise, où l'on faisait les grands lavages si nécessaires aux charbonniers, et là, près du fourneau, l'ouvrier avait monté, entre de méchantes planches, un lit pour sa petite fille; et devant, sombre et pensif, il veillait.

Quand Gilberte poussa la porte il tressauta, et se précipitant les bras tendus: N'entrez pas, cria-t-il, n'entrez pas!"

— C'est trop tard, cria Gilberte avec un délicieux sourire, j'y suis.

— Mais savez-vous ce qu'a la petite? Savez-vous que vous pouvez en mourir? Elle a le croup!"

Gilberte eut un frémissement, rapide comme un éclair: la nature humaine qui d'instinct tressaillait; mais dans ce même éclair, une seconde fois, elle entendit Dieu qui l'appelait: "Ma fille! ma fille!" et elle vint.

"Oh! le croup, dit-elle, n'est-ce que cela?"

— Mais on en meurt, vous dis-je!

— Il n'arrive que ce que Dieu veut, mon ami; laissez-moi voir la petite.

Et elle allait droit au lit où reposait l'enfant. Elle était rouge et brûlante, la petite, dévorée par la fièvre, et dans sa gorge serrée, son haleine sifflait.

"Avez-vous fait ce qu'a dit le médecin? demanda Gilberte.

— Je ne l'ai pu faire; l'enfant ne veut pas ouvrir la bouche."

Gilberte s'arma du pinceau, versa dans une soucoupe le contenu de la petite fiole.

"Tenez cela", dit-elle au père; puis se penchant sur la malade:

"Irma!" lui cria-t-elle.

La petite entr'ouvrit les yeux, et quand elle vit Gilberte, elle eut un sourire qui passa sur ses lèvres desséchées.

"C'est moi, ma petite, et je vais te guérir; ouvre bien ta bouche."

Et la petite l'ouvrit. Gilberte se hâta et rapidement lui badigeonna la gorge: elle y revint à deux fois. L'enfant souffrait, ses petits bras se contractaient, mais c'était Gilberte et pour Gilberte elle fut courageuse.

"C'est fait, chérie; maintenant tu vas bien dormir"; et elle la couvrit comme eût fait une mère.

"Nous la sauverons! dit-elle à l'ouvrier. Au revoir, à bientôt!"

* * *

Les petits chevaux noirs n'eurent pas de repos durant trois jours: du château à la maisonnette, de la maisonnette au château, ils couraient sans cesse. Et l'on n'eût plus reconnu la buanderie: un petit lit de fer chargé de chaudes couvertures avait pris la place des planches mal jointes; l'escabeau de bois où veillait le père était jeté dehors, et sur un grand fauteuil reimbourré, il était là maintenant, contemplant sa fille qui doucement dormait. Quand les larmes lui montaient aux yeux, il les refoulait. J'ai juré de ne pas faiblir, se disait-il, et il étouffait son coeur. Mais comme tout bouillonnait dans sa tête et quelle tempête dans son âme!

Le soir du troisième jour, comme Gilberte s'en allait, une dentelle qui bordait la manche de sa robe s'accrocha au loquet de la porte et se déchira: "Ah! que je suis donc maladroite!" s'écria-t-elle, et saisissant le bout qui pendait, d'un coup vif elle l'arracha et le jeta dehors.

"A demain, fit-elle encore. Je crois que la petite est sauvée." Et elle partit.

Quand elle fut loin, l'ouvrier sentit cette fois son coeur se fendre; il prit la lampe qui éclairait la petite remise, et regardant au loin dans la campagne si personne ne le pouvait voir, à terre, rampant, il se mit à chercher le petit bout de dentelle. Il le trouva; furtif il rentra, et là, seul, le dos tourné vers sa fille, il contempla le lambeau; puis, comme une relique de sainte, longuement il le baisa... Il le plia doucement dans ses doigts rudes, l'entoura d'un vieux morceau de journal, et avec une épingle, à sa chemise, sur son coeur, il l'attacha.

Ah! sans les compagnons?... mais les compagnons le traiteraient de lâche!

* * *

Le lendemain, Gilberte ne vint pas.

Le soir, quand le vieux médecin du village vint voir Irma dans sa remise? "Allons! dit-il à son père, tout va bien ici, et la petite est hors de danger; elle est sauvée, mais... je crois que mademoiselle Gilberte est perdue!"

L'ouvrier poussa un cri rauque et, saisissant des deux mains le bras du docteur:

"Oh! oh! elle n'a pas le croup, n'est-ce pas?

— Si, mon ami, et à un degré qui malheureusement ne pardonne pas!

— Mais elle ne va pas mourir, n'est-ce pas?

— J'ai bien peur... les anges retournent si vite au ciel!

— Mais c'est horrible, ce que vous dites là. Je crois que je deviens fou! Alors c'est ici qu'elle s'est tuée... Ah! docteur! moi, je ne sais rien, mais on m'a dit... Est-ce vrai qu'on peut donner son sang à un autre?... Ah! tenez, prenez tout mon sang pour elle!.. Non! non! elle ne peut pas mourir! C'est affreux, cela! c'est affreux cela!

— Calmez-vous, mon ami, votre sang ne peut rien faire ici. Priez pour elle... Mais vous ne priez plus; vous, je crois.

Quand le docteur fut parti, l'ouvrier se laissa tomber sur son fauteuil et, les deux coudes sur la table, il prit sa tête entre ses mains... Puis, tout à coup, il courut au lit d'Irma et, se mettant à genoux devant la petite: "Irma, dit-il, aide-moi à dire mon **Pater**. Va lentement, petite!..."

Et l'enfant ayant mis en croix ses petites mains: "Notre Père qui êtes au cieux", dit-elle de sa voix douce. Et le père reprit: "Notre Père qui êtes aux cieux." Et il y eut autour de la maisonnette un grand frémissement d'ailes; l'envolée des anges qui portaient à Dieu la première prière de l'endurci.

Or, après deux jours, il n'y eut plus d'espoir pour Gilberte!...

Et comme la nuit fut venue, on eût pu voir, se cachant dans l'ombre plus noire des grands arbres, l'ouvrier, qui, fiévreux, le coeur serré, à grands pas, courait au château. Il sonna. Jean, prévenu, alla ouvrir: "On m'a dit que ma-tenu de la petie fiole. demoiselle Gilberte voulait bien que je vienne!...

— Oui, suivez-moi, dit Jean."

Et, à travers le grand hall du château, le long de l'escalier de marbre blanc, sur les tapis de Smyrne où s'enfonçaient ses gros souliers, au milieu des marbres et des bronzes, il marchait sans rien voir... Au bout d'un corridor, Jean ouvrit une porte. Gilberte était là, couchée sur un lit capitonné de soie bleue; la fièvre la faisait rose sur un oreiller blanc, et comme si Dieu n'avait pas voulu que le mal la défigurât, ses yeux avaient gardé leur éclat doux et chaud et ses lèvres leur sourire. Elle fit signe à l'ouvrier qu'elle ne pouvait plus parler et lui tendit sa main.

Alors, lui, se jeta à deux genoux, et saisissant dans ses mains qui tremblaient cette petite main pâle: "Pardon? s'écria-t-il, pardon! Pardon! je vous en supplie! Des sanglots arrêtèrent sa voix, mais de ses lèvres qui s'agitaient muettes, il baisait et rebaisait cette main mourante, et ses larmes la baignaient, chaudes, brûlantes, des larmes où passait toute son âme.

Gilberte souriait toujours, et comme si elle avait attendu cette heure et que plus rien maintenant ne retenait ses ailes, tout à coup elle se redressa, ses yeux se fixèrent dans le ravissement d'une extase, elle vit des anges qui venaient à elle avec des fleurs. Une troisième fois, elle entendit Dieu qui l'appelait.

"Ma fille!... ma fille!"

"Ah! le ciel! cria-t-elle, le ciel! et retombant en arrière: Je suis si heureuse!"

Puis ses yeux se fermèrent. Gilberte s'était envolée!

... Les anges retournent si vite au ciel.

**Van Tricht, S. J.**

## PHASES DE LA LUNE

**Juin**

Dernier quartier, le 1er, à 11 h. 20 m. du soir.

Nouvelle lune, le 8, à 5 h. 3 m. du soir.

Premier quartier, le 16, à 8 h. 12 m. du matin.

Pleine lune, le 24, à 5 h. 38 m. du matin.

## NOS SAINTS PATRONS

**Mai**

2. Dimanche—II ap. la Pentecôte. Sol. de la Fête-Dieu.
3. Lundi—Ste Clotilde, reine.
4. Mardi—S. François Caracciolo.
5. Mercredi—S. Boniface; Sainte Zénaide.
6. Jeudi—S. Norbert, év. et conf.
7. Vendredi—S. Coeur de Jésus.
8. Samedi—S. Maximin; S. Médard.

## CALENDRIER RELIGIEUX DE L'ANNEE

**Jours d'obligation**

Tous les dimanches de l'année; la Circoncision de Notre-Seigneur, 1er janvier; l'Epiphanie de Notre-Seigneur, 6 janvier; l'Ascension de Notre-Seigneur, 9 mai; La Toussaint, 1er novembre; L'Immaculée-Conception de la Sainte Vierge, 8 décembre; Noël ou la Nativité de Notre-Seigneur, 25 décembre.

**Jours maigres ou d'abstinence**

1o Tous les jours des Quatre-Temps de l'année. — 2o Tous les vendredis de l'année, excepté ceux où se célébreraient les fêtes de Noël, de la Circoncision, de l'Epiphanie, de la Toussaint et de l'Immaculée-Conception. — 3o Les jours des Vigiles où l'on observe le jeûne. — 4o Le Mercredi des Cendres. — 5o Tous les mercredis du Carême. — 6o Le Samedi-Saint jusqu'à midi.



Roman de La Liberte No 13

## APRES L'OPTION

PAR

*ROGER DUGUET*

— Vous aimez donc vraiment à taquiner votre soeur, Monsieur? tourna Fritz avec un reste de timidité.

— Oui, Monsieur. Mais elle me le rend bien: d'avance, trop souvent... Est-ce que vous ne travaillez plus à l'usine Diedricht?

— Si, Monsieur. J'y suis rentré comme chef d'atelier après le service militaire, en novembre.

— Le métier vous plait?

— Suffisamment.

Berthe songeait:

— Ils ne vont pas continuer sur ce ton, peut-être! On dirait un interrogatoire.

Elle fit à son frère un signe qui ordonnait impérieusement:

— Si l'on parlait un peu d'autre chose, hein!

— Soit! répondit tout haut le sergent. Mais de quoi parlerions-nous bien? Voyons, de toi, veux-tu, Berthe?

— Vous ne sauriez longtemps que dire de bien.

— C'est vrai, dit Jacques.

— Oh! Monsieur! réclama Fritz.

— Naturellement! constata l'impitoyable frère. Bravo! Vous êtes dans le rôle...

— Maman, pria Berthe, fait taire un peu Jacques qui s'en prend à tout le monde, ce soir.

Les parents regardaient émus. La table n'était plus entourée de sourires, sous l'abat-jour rose.

— Jacques, mon garçon, dit la mère, sois raisonnable en société.

— Je le voudrais, dit le sergent, mais il faut bien qu'on s'occupe! Ma soeur me coupe tous mes effets dans la conversation... Alors, qu'est-ce qu'on va faire?... Si nous jouions à quelque chose?

— Il n'y a pas de jeux ici, dit Berthe.

— On en invente, proposa Fritz.

— Et l'on peut toujours, ajouta le sergent, jouer... à pigeon-vole, par exemple!

Tout le monde éclata de rire.

— Maman, recourut encore Mlle Berthe, Jacques continue d'être insupportable.

Fritz se permit cette fois de contredire.

— Pardon, Mademoiselle, pigeon-vole me plairait assez.

Il ajouta, tout tremblant de son audace:

— Surtout si l'on y donnait des gages!

— Vous aussi, Monsieur Rohly? dit Berthe, avec une moue gentille.

Mais les yeux souriaient.

— Va pour pigeon-vole! Adopté! proclama le sergent.

— Ah! pas du tout! dit encore Berthe. Je proteste. Ca n'est pas sérieux.

Et la mère elle-même intervint:

— Jacques!... Est-ce que vous allez continuer tous deux à faire à ce point les enfants?... Monsieur Rohly, ne faites pas attention, je vous prie. Voilà la vie que mènent continuellement ensemble ces deux gamins! Allons, c'est fini?

Mais M. Dutilleul, le père, n'était pas de l'avis de sa femme:

— Bah! laisse donc, conseilla-t-il. Ces jeunesses se sont assez regardées jusqu'ici comme des chiens de faïence. Il n'y a que les petites folies qui dérident... Regarde comme Berthe est heureuse en somme! Elle en est presque jolie! J'ai envie de la croquer aux deux crayons dans cette posture.

— Papa, menaça la jeune fille, tu vas pourtant m'obliger à te corriger!...

— Point du tout, dit Fritz. M. Dutilleul a raison. Et s'il veut me prêter ensuite son croquis, je lui serai reconnaissant... Mademoiselle, décidez-vous pour le pigeon-vole.

Elle était décidée.

— Elle était décidée.

— Si elle n'est pas prête, c'est un gage à donner tout de suite, prononça le sergent. Allons!... un doigt sur la table! Tout le monde!... Toi aussi, maman!... Vous y êtes?

Et il commença:

— **Pigeon vole.**

Les doigts volèrent.

Le père, qui avait pris un crayon, dit:

— Berthe, tourne-toi un peu du côté de la lampe.

Mais Jacques précipitait son jeu

— **Canard vole! Dinde vole! Oie vole! Poule vole! Rat vole!**

Fritz vola tout seul.

— Vous avez un gage, Monsieur Rohly, dit le sergent. Un rat ne vole pas.

Berthe accusa gravement:

— Il l'a fait exprès.

— Non, dit Fritz... Mais... je vous regardais, Mademoiselle... à cause du dessin! Cela m'a distrait un peu. Il est vrai, comme le disait Monsieur votre père, que vous êtes tout à fait jolie, ce soir.

— Et les autres jours?

— Aussi.

— Bien... Regardez mon frère à présent... pour vous changer!

— Merci, salua le sergent.

Et il continua à fond de train, d'un coup, comme un cheval qui dérape.

— **Serin vole! Aigle vole! Perdrix vole! Cheveu vole!**

Il y eut une discussion pour savoir si un cheveu vole ou ne vole pas.

— **Chameau vole!** repartit le sergent.

Berthe s'envola sur le chameau, et chacun de s'esclaffer. Jacques dit:

— Un gage, Berthe!... L'as-tu fait exprès, toi? Qu'est-ce que tu regardais?

— La lampe! répondit Berthe effrontément. Elle file!... Mais je ne veux plus jouer puisque c'est ça.

— Pourquoi? demanda Fritz navré.

Il commençait de s'amuser, lui. Et d'être si près du joli sourire,

M. Dutilleul releva le nez, au-dessu de son croquis.

— Faut-il permettre, ma femme?

Ce sont des gentillesses d'usage et presque protocolaires.

Berthe cria:

— Comment!

Mais le sergent répondait pour sa maman:

— Bien sûr. Moi, je n'y vois pas d'inconvénients du tout. En famille!... Allons, Monsieur Rohly, exécutez-vous. Faut-il fermer les yeux?

— Peut-être bien, dit Fritz en se levant, et même les oreilles Qu'en pensez-vous, Mademoiselle?

Et il en balbutiait un peu d'émoi, l'ami Fritz. Mais, décidément, Mademoiselle ne se résignait pas. Le procédé était trop brusque.

— C'est que je ne veux pas, moi! protestait-elle.

Et elle avait mis les deux mains à ses joues. Pourquoi? Fallait-il insister? Peut-être que non.

— Je ne veux pas! continuait-elle... C'est-à-dire... que ce Jacques est insupportable!... et de le voir luire pour lui, lui semblait si doux. Il songea:

— Est-ce parce qu'elle a perdu? Elle est mauvaise joueuse?

Mais Berthe expliquait:

— Je veux savoir d'avance les gages qu'on donnera.

— Eh bien! dit le sergent toujours expéditif, tu feras trois fois le tour de la chambre à cloche-pied, et Monsieur Rohly embrassera la personne de la société qu'il aime le mieux... Ca ne finit jamais autrement.

Berthe et Fritz devinrent aussi rouges que des pivoines de mars, mais l'Alsacien avait bien un peu compté là-dessus! Quel intérêt aurait eu, sans cela, ce jeu d'enfants? Quant à Berthe, eh bien! peut-être qu'elle espérait aussi ou redoutait ce vilain tour. Mais au moment de s'exécuter, une gêne la prenait. Elle eut un:

— Oh! maman... Ce Jacques... Toujours...

Etait-ce bien sincère?

Madame ne dit rien, et Fritz dut commencer:

— Me voilà bien embarrassé... C'est-à-dire... Si M. et Mme Dutilleul le permetaient...

Monsieur Rohly, je vous en prie. je vous demande pardon, mais je suis énervée, ce soir... Laissez-moi, tenez!... Je vais aller me rafraichir un peu les yeux, les joues me brûlent!... Attendez-moi.

Et voilà que le baiser espéré et promis s'en était allé avec le sourire joli et les yeux aimables. Mlle Dutilleul s'enfuyait dans sa chambre en courant, le regard encore troublé. Et Fritz, déconcerté, restait là, debout, disant:

— Comment! Vous partez? Est-ce que je vous ai fait de la peine, Mademoiselle? Je ne pensais pas Madame Dutilleul, je vous demande pardon; qu'est-ce qu'il y a? Pourquoi Mlle Berthe est-elle partie?

Et voilà que Madame aussi se levait, faisait lever son mari et que, à la poursuite de sa fille, elle disait:

— Ce n'est rien, Monsieur Rohly, ne vous tourmentez pas. J'y vais voir.

Et Fritz suppliait:

— Je vous en conjure, Madame, dites bien à Mlle Berthe... Monsieur Dutilleul, dites bien...

Le père lui-même échappa, sans grand trouble du reste, en promettant d'un air bonhomme:

— Oui, oui. Je vais arranger ça.

Et le futur resta seul avec le frère.

### CHAPITRE VI

**Accordailles**

Le sergent n'avait pas bougé de sa chaise et roulait une cigarette d'un air narquois.

— Je vous en prie, dit-il à Fritz d'un ton léger. Asseyez-vous, Monsieur Rohly. Ce n'est pas grave. Caprice de fille, voilà tout! Cela passe comme un nuage d'avril.

Fritz ne se consolait pas. L'abat-jour rose lui semblait triste et déteint. La chambre paraissait vide. Et tous les bibelots d'art pendaient désespérément dans le soudain silence.

— Elle pleure, dit enfin l'Alsacien, et c'est ma faute peut-être. J'ai cru que, venant de vous, cette plaisanterie ne la froisserait pas.

Mais elle n'est pas froissée, fit observer le sergent entre deux bouffées. La belle affaire!... Vous ne fumez pas?

# En Province

## LORETTE

La mort a ravi à la famille Alf. Adolphe un de ses membres les plus chers dans la personne de Jean Adolphe, décédé le 15 mai.

Depuis huit ans, ce cher enfant a toujours été malade. Le 28 avril 1910, il fut opéré à l'hôpital de Saint-Boniface, par les docteurs McKenty et Howden. Il dut retourner une seconde fois à l'hôpital, en 1915. Enfin, comme il allait recouvrer la santé, Dieu l'appela à son tribunal, après une quinzaine de jours de souffrances.

Jean est mort d'une enflammation [illegible] lundi à trois heures du matin, il reçut les derniers sacrements; il perdit la parole aussitôt après, mais demeura conscient jusqu'au soir. Il rendit son âme à Dieu mercredi à 8 heures du matin.

Les funérailles ont eu lieu vendredi le 17 mai. Les funérailles furent sous la direction de M. R. Durand. Les porteurs étaient: MM. McDermot, Dugas, Lagimodière, Bissonnette, Henry et Ducharme. Le deuil fut conduit par M. et Mme Alf. Adolphe, Achille Frank, Léopold, venu de Lestock, Mme L. Boux, Hermine, Alice et Clothilde, Mme J.-B. Lagimodière et autres parents et un grand nombre d'amis.

Le défunt était âgé de 24 ans, 9 mois et 3 jours. Il appartenait au club de Lorette.

Nous présentons nos plus vives condoléances à la famille si douloureusement affligée.

**Un ami.**

## LAURIER

Nous étions contents de revoir le R. P. Moïse Blais, O.M.I., parmi nous pour quelques jours. Dimanche le 19 de ce mois, fête de la Pentecôte, il a célébré la messe à McCreary.

• • •

L'élévateur des fermiers à Laurier est bâti. L'installation est des plus complètes: moteur à essence de 15 forces, deux conduits à grain, tamis et moulange. Et puis le nom de la compagnie des fermiers y est aussi écrit en français. Est-ce le premier élévateur au Manitoba qui ait une enseigne en français?

• • •

Une petite séance où il y eut différents objets vendus à l'enchère a rapporté la jolie somme de $180 pour la Croix Rouge.

• • •

Une belle demie-section de terre à une mille et demi du village vient d'être vendue à un monsieur de langue anglaise, à raison de dix-huit piastres l'âcre. Jusqu'à dernièrement, cette belle terre avait été offerte à nos compatriotes pour dix piastres l'acre.

Amis qui avez l'intention de venir vous établir à Laurier, ne tardez plus. Venez avant que toutes les belles terres soient vendues à d'autres.

## SAINT-CLAUDE

Nous apprenons avec plaisir qu'un des nôtres, Georges Trois, vient d'obtenir la médaille militaire tout dernièrement, bien que proposé depuis l'attaque du 5 mai 1917, au Chemin des Dames. Voici le texte de la citation à l'ordre des armées qui lui valut cette décoration:

"Trois, G., sous-officier d'une grande bravoure. Au cours de l'attaque du 5 mai s'est lancé résolument en tête de sa compagnie de grenadiers dans la tranchée ennemie, a combattu vaillamment jusqu'au moment où il fut grièvement blessé. Déjà blessé et cité au cours de la campagne."

M. G. Trois, actuellement en convalescence à Arcathon, partit le tout premier du contingent qui quittait Saint-Claude, lors de la déclaration de la guerre. En février 1917 il revenait en permission ici, dans sa famille, et retournait de nouveau reprendre sa tâche encore inachevée.

• • •

M. Jos Arbez, qui est actuellement en convalescence dans sa famille, doit repartir prochainement.

• • •

Il s'est formé dernièrement un district scolaire comprenant les sections qui se trouvent à l'extrémité nord-ouest du township 9—7. Deux réunions ont eu lieu déjà. Il s'agissait de s'entendre pour déterminer l'endroit propice où l'école, sans doute, devrait être bâtie. Mais la question fut loin d'être abordée, et après avoir discuté beaucoup pour peu de choses, les intéressés, tous présents, se retiraient, mécontents, sans doute, d'avoir perdu une demie-journée de travail, seul résultat de cette réunion.

**Le Solitaire.**

• • •

Il faut que je vous donne le récit de la grande catastrophe qui est survenue au village de Saint-Claude, pendant le cours de la semaine dernière. Imaginez-vous que notre chef de police, (la force constabulaire se compose de lui seulement) avait planté une belle rangée de petits sapins. C'était quelque chose de magnifique et même grandiose: vous comprenez, des p'tits sapins d'une hauteur d'au moins dix pouces... Mais ce n'est pas cela que j'ai commencé à raconter, car, hélas! il est trop tard pour que les étrangers viennent les admirer. Ce que je veux vous dire, c'est ce qui leur est arrivé, à ces p'tits sapins.

Par une nuit sombre et pluvieuse, quelques jeunes mécréants qui n'ont jamais su admirer les beautés de la nature ont eu la malencontreuse idée de les arracher... et c'est ce qu'ils ont fait. Vous comprenez la peine de notre pauvre chef de police, lorsqu'il en fit la découverte.

Vous savez, notre chef de police, ce n'est pas un homme comme les autres. Il peut facilement supporter que l'on arrache les jeunes gens de leurs foyers pour en faire de la chair à canon et même contribuer à les faire partir, si son devoir l'exige... Mais voir des pauvres p'tits sapins sans défense se faire arracher du sol, sa tendresse d'âme ne lui permet pas d'endurer cela. Aussi se mit-il immédiatement à la recherche des p'tits sapins, qu'il retrouva dans le cours de la journée. Les coupables pouvaient attendre pour se faire attraper. Aussitôt les p'tits sapins retrouvés, aussitôt replantés. Et quand sa tâche fut terminée, c'est alors qu'il se mit à la recherche des délinquants.

Il mélangea les meilleures théories de Sherlock Holmes et de Nick Carter et commença par mesurer les traces de souliers autour des p'tits sapins, sans s'apercevoir qu'il mesurait ses propres pistes: chose qui aurait dû être assez facile, car le pauvre homme porte des numéro 12. (Quand il n'y a pas de 12 dans les magasins, il prend deux paires de 6.)

Après avoir bien pris ses mesures il part, les mains dans les poches, à la vitesse de deux milles à l'heure, pour faire le tour du carré en sifflotant: "Allons! enfants de la patri-i-ie..." Il a eu beau siffloter, les coupables ne sont pas venus à lui.

Mais notre chef de police, il a un remède pour les p'tits sapins qui ne restent pas chez eux. Il va leur faire venir un ordre d'Ottawa pour qu'ils restent où il les plantent. Il a l'habitude de ça, les ordres. Il en reçoit à la journée. Il y a quelque temps, il a reçu l'ordre d'empêcher de fumer dans les écuries. C'était déjà trop tard: nous avons cette habitude ici depuis la fondation de la colonie. Une autre fois, il a reçu l'ordre de faire payer la taxe sur les recettes de la séance que les jeunes gens ont donné. Il avait oublié de lire la partie qui exceptait les oeuvres de charité et paroissiales. Il paraît même qu'il a reçu un ordre du Consul de France d'aller rejoindre son régiment, mais il n'a pas encore pu se préparer; vous voyez, tout son temps passe à pratiquer son métier de patriote. Après cela il a reçu l'ordre de ramasser les "loafers", et il est encore à se demander par qui commencer, puisqu'il n'a fait rien autre chose depuis un an que d'embêter les gens.

S'il vient à partir pour aller nous défendre, nous qui avons peur, je vous en donnerai des nouvelles.

J'oubliais de vous dire que les p'tits sapins, après avoir été replantés, faisaient des progrès rapides, mais ils se sont envolés de nouveau.... l'ordre étant arrivé d'Ottawa trop tard.

**Polemi.**

## SAINTE-ANNE DES CHENES

Jeudi, le 23 mai, fut pour les élèves du Couvent de Sainte-Anne une journée de grande liesse. C'était fête: celle de leur bonne supérieure, et pour la circonstance un pique-nique avait été organisé. La "Villa Marinette" avait ouvert ses portes toutes grandes pour recevoir le joyeux essaim d'externes et de pensionnaires, et malgré un peu de pluie, la fête fut un vrai succès.

Merci donc à M. S. Paradis pour sa bienveillante hospitalité. Merci aussi aux généreux messieurs qui ont bien voulu donner une grande partie de leur journée aux enfants par l'offre gracieux de leurs automobiles; tels sont MM. Paradis, Molloy, Duguay, Chalmers et Perron.

Toutes se rappelleront longtemps cette belle journée et leurs généreux bienfaiteurs.

**Communiqué.**

## NOTRE-DAME-DE-LOURDES

### Récits et impressions du front
(Suite)

Devant nous, à peu de distance, se trouve un boyau. Un peu de courage et nous y serons. Une rafale plus forte que les précédentes nous couche à terre et nous ensevelit à moitié. Péniblement, une partie se relève; quelques-uns ne donnent plus signe de vie. Nous continuons notre course. Enfin, ça y est: nous sommes dans le boyau, un peu à l'abri des balles. Quelques secondes de répit, et nous repartons, escouade par escouade, en utilisant les excavations faites par les obus. La progression est rendue très difficile par une mitrailleuse qui nous tire de 300 mètres. En ce moment, la distance qui nous sépare de la deuxième tranchée est d'environ 200 mètres. Tout de même, nous arrivons près de la tranchée. D'un bon vif nous y sautons. Les Boches offrent une résistance acharnée, mais devant l'ardeur des "Poilus", ils durent se rendre, après un corps à corps furieux où nous jouâmes de la baïonnette, surnommée la "Rosalie", et du couteau.

Nous sommes couverts de terre, de boue et de sang; mais la position, pleine de cadavres allemands comme la première, est conquise.

Au bout d'un instant de répit, il a fallu repartir à l'attaque de la troisième position. Utilisant encore le boyau démoli et les excavations d'obus, nous réussîmes à l'atteindre sans trop de pertes. Les quelques boches survivants à la préparation d'artillerie levèrent les bras, et de pleine bouche crièrent: "Kamarade, Kamarade".

Nous organisons la position pour y passer la nuit, qui fut une des plus effroyables que j'ai passé dans cette guerre.

(A suivre)

**J. Le G...**

• • •

### Gaieté de "Poilu"

Dans un régiment d'infanterie du 10e corps, un sergent-major eut le poignet gauche complètement sectionné par un éclat d'obus. Ramassant la main il la mit dans sa poche en disant: "Pour que rien ne se perde, je la garde comme souvenir." Et il partit au poste de secours en sifflotant.

Un autre simple "Poilu" eut le pouce aux trois-quarts coupé par une balle. Le sang coulait en abondance; il ouvrit la blessure, cracha dedans, la remit en place en disant: "S'il ne se colle pas, "le pouce", eh! bien, alors je n'y comprends plus rien."

Combien d'autres cas trop longs à énumérer!

**J. Le G...**

## ELIE

Les paroissiens d'Elie avaient l'honneur d'avoir parmi eux, mardi, Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Winnipeg.

• • •

A l'appel de la classe de 19 ans, nombreux seront les nouvelles recrues. Plus des trois-quarts de la classe 20—22 nous ont quitté pour la caserne. Ces jeunes gens, quoique conscrits, s'en allèrent la joie au coeur et le sourire aux lèvres, avec l'espoir d'avoir à coopérer un jour à la défense de nos droits et de nos libertés, que veut nous ravir l'envahisseur.

• • •

M. Bruyère, ex-agent du Canadien-Nord à Elie, était en visite chez Mme E. Payment, samedi dernier. M. Bruyère est au service du Roi.

• • •

Mlle Olympe Maheu, institutrice à Saint-Adolphe, était aussi en visite chez Mme Payment.

• • •

Mlle Anna Grant, après avoir passé quelques jours parmi nous, nous a quittés pour Winnipeg.

• • •

Une jolie soirée nous fut donnée, dimanche dernier, chez Mlle Marie Douville. On s'amusa jusqu'à une heure avancée. Trop nombreux étaient les convoités pour pouvoir mentionner leurs noms.

**Amertume.**

D. — Mon premier est un animal têtu; mon second est un pays où l'eau n'est pas franche.
R. — Ane — L'eau triche — Anne d'Autriche.



---

Il était étrange, ce sergent.

— Merci, dit Fritz. Vous en prenez à votre aise, vous. Moi, j'ai peur.

— De quoi donc, mon ami Rohly?

— Je ne sais pas, dit Fritz. Vous ne pouvez pas comprendre..... Vous êtes son frère. Une taquinerie de votre part n'a pas d'importance. Vous êtes sûr que cette brouille ne durera pas. Mais moi? Tenez, pardonnez-moi, je suis au désespoir.

Certainement, le sergent jouait un rôle. Il persifla:

— Au désespoir! Si vite?...

— Je vous en prie, ne vous moquez pas. Vous ne savez pas ce que j'ai souffert. Voilà quatre ans que je l'attends. Et je l'ai blessée, fâchée peut-être. Elle ne me pardonne[illegible]. Elle me supportait déjà avec peine, sans doute... C'est fini... Monsieur, je vous en prie! Ayez pitié de moi, je vois que vous êtes ému aussi. Parlez-lui pour moi.

Et le pauvre Fritz, à son tour, cacha sa tête sur le dossier de la chaise, comme le frère avait fait tout à l'heure.

Le sergent jeta sa cigarette dans la cheminée et demanda:

— Vous aimez donc beaucoup ma soeur, Monsieur?

— Ecoutez-moi, dit Fritz. Je serai franc. Nous sommes entre hommes, vous me pardonnerez d'être sincère. J'étais jeune, j'étais pauvre, j'avais un grain d'ambition, peut-être. Il m'était arrivé d'entrer ici. Je ne sais pourquoi, tout de suite il me sembla que Mlle Berthe serait un jour ma femme. Mais c'était un rêve. L'on m'a éconduit, il y a quatre ans, vous le savez... Alors, j'ai essayé d'oublier, je n'ai pas pu. Durant ces quatre années, j'ai pensé tous les soirs à son sourire, et j'ai vu devant moi ses yeux. C'est une chose ridicule peut-être, puisqu'enfin je n'attendais plus rien! Et je ne dis pas qu'un jour, si je l'avais su mariée à un autre, je n'aurais pas fini par me déprendre. Mais, aujourd'hui que l'on m'a permis de revenir, que j'ai cru toucher presque au but, s'il fallait que je m'en aille encore, je ne sais pas ce que je deviendrais... Pensez que c'est pour elle que je suis resté dans cette ville que je déteste, que j'ai pris un état qui me déplaisait, que j'ai été soldat volontairement trois ans, afin de lui donner un nom français, que j'ai renoncé pour toujours à m'en retourner vers l'Alsace, même si l'Alsace nous était rendue; car malgré mon père et toute ma famille, je lui fais d'ores et déjà ce sacrifice... Et tout s'en va!... Ah! laissez-moi pleurer.

Le sergent s'était levé et dit gravement:

— Ne pleurez pas, mon cher ami.

Fritz le regarda et vit qu'il souriait à nouveau, mais d'un air tout autre qu'au début. Ils se prirent tout à coup la main:

— Voulez-vous, continua Jacques, que je vous appelle Fritz tout court et que nous nous embrassions? Nous nous expliquerons mieux ensuite.

Ils s'embrassèrent. Un silence. Un peu de solennité descendit entre eux. L'on n'entendait plus rien derrière la porte du cabinet de Mademoiselle.

— Ne vous tourmentez plus, acheva le sergent. Je suis sûr que ce nuage n'est rien. C'est moi qui l'ai fait crever exprès, et je crois bien que Berthe avait pensé à sa sortie. Elle s'est aidée à pleurer. En tous cas, ma mère et mon père ont certainement concerté de nous laisser seuls. Savez-vous pourquoi? C'est qu'une seule chose arrêtait encore, je pense, l'affection que ma soeur est prête à avoir pour vous. Elle voulait être sûre que vous l'aimiez. J'ai tâché de le savoir, et il me semble que j'ai réussi, mon ami. Lorsque Berthe va rentrer, je lui dirai qu'elle peut avoir confiance en vous.

— Merci, dit Fritz ému.

— En retour, reprit le sergent avec un sourire qui mollit, je veux vous demander tout de suite une chose. Ne me la promettez pas d'avance, à quoi bon? Mais c'est de toute mon âme que je vous fais cette prière. Lorsque vous nous aurez remplacés, que vous serez le maître, le mari, eh bien! ne nous la retirez pas tout à fait.

Et le sergent eut une larme en terminant:

— Elle était le bonheur et le sourire ici!

Fritz n'eut pas le temps de répondre. Le sourire et le bonheur de la maison au vestibule rentrait, consolée et gracieuse.

— Je vous demande pardon, dit-elle à Fritz, de cette conduite de petite fille. Me voilà mieux!

Jacques, pour que sa voix ne le trahît point, railla très fort:

— Pauvre mignonne, la voilà mieux! Croirait-on pas que nous allions la perdre?... Allons, viens m'embrasser, puisque tu es sauvée.

Berthe répondit:

— Je veux bien. Mais ne continue pas à taquiner.

Et, tandis qu'ils s'embrassaient, Jacques lui glissa doucement à l'oreille:

— Tu m'entends? Eh bien, ma soeurette, il t'aime, il a de la peine. Console-le.

— L'on ne cause pas tout bas en société! intervint Mme Dutilleul.

— Bah! dit le sergent, c'était pour achever de la guérir.

Fritz, rendu prudent, proposa:

— Il est vrai, Mademoiselle, sans doute, est fatiguée. Je me retire. Vous permettez, Madame?

— Il n'est encore que 10 heures, fit observer poliment la mère.

— Je ne voudrais pas fatiguer Mademoiselle, insista Fritz avec tristesse.

— Fatiguer!... protesta le sergent... Dis donc, ma soeur, est-ce que tu vas lui laisser croire ça? Est-ce que tu ne lui répondras pas?

Le sourire revint plus charmant que jamais sur les lèvres fines, et Mlle Berthe, d'un seul trait, bien vite, un peu rouge, s'avança pour répliquer tout à coup, en tendant la main:

— Si fait, mon frère. Je répondrai, puisque tu le veux... Monsieur Rohly, je vous permets d'aller dormir, car il est très vrai que je suis un peu lasse, ce soir. Mais n'allez pas vous imaginez que je vous chasse. Je vous attendrai demain de bonne heure. Vous me demandiez hier quand votre papa pourra venir causer au mien: dites-lui que papa et que maman l'attendent... Vous m'avez promis une bague, je crois, je l'accepterai quand il vous plaira, mon ami... Et s'il vous reste un chagrin parce que j'ai refusé votre gage tout à l'heure, sachez que je ne veux plus que vous ayez de chagrin...

Elle hésita encore une seconde et conclut bravement:

— Votre gage, vous le pouvez prendre. Maman le veut bien. Ce sera...

Mais l'on n'entendit pas la fin. Le sergent Dutilleul ne pouvait plus tenir sa langue. Il interrompit:

— Mais elle est épatante, cette petite! Maman en reste là. Papa ne sait plus que dire. Baste! Je vais les embrasser tous les deux pour les occuper. Mon ami Fritz, s'il vous plaît, souhaitez, pendant ce temps-là, le bonsoir à ma soeur.

Fritz dit, les lèvres tremblantes:

— Berthe, je vous aime.

— A demain, répondait Berthe.

Et, dans le vestibule, le père et la mère répétaient ensemble:

— A demain, mon gendre.

— Tout de même, pensait Jacques sur le palier, avec une subite mélancolie, je viens de donner ma soeur à cet Alboche!

Et lui, le pauvre Fritz, s'en allait enivré, sous les réverbères charbonneux, en se redisant:

— A demain!

Il entendait encore le son des lèvres joyeuses. Seulement, peu à peu, quelque chose comme une tristesse se glissait au milieu de ce grand bonheur. Il revit le sourire singulier de l'abbé Schulman:

— C'est qu'elle a vingt-deux ans, à présent!

Et, comme s'il eût deviné tout à coup ce qui s'était dit ce soir dans la maison au vestibule, il fut, atteint dans sa tendresse:

— Elle ne m'aime pas! Ce n'est que le mariage qu'elle veut!

— N'importe, lui soufflait la raison, puisque c'est ton mariage qui se fait. Elle commence seulement, c'est vrai, à s'habituer à toi. Voudrais-tu qu'elle t'eût chéri d'abord. Va, elle recevra le sacrement qui fait l'épouse. Ta femme t'aimera. Quel besoin as-tu d'une vierge folle? Attends.

— Toujours attendre! murmurait le coeur impatient.

Et Fritz, tout de suite, aurait souhaité d'être aimé comme il aimait, et sa jalousie lui répétait:

— Que Berthe, ne fût-ce qu'un peu, devait avoir aimé ce Jean, et que jamais, peut-être, elle ne pourrait assez l'oublier pour s'attacher à un autre...

Les étoiles cependant se miraient en tremblant dans l'eau du ru, et le père Rohly, assis sur sa sellette, en attendant le retour de son fils, continuait à poisser du fil pour la tâche du lendemain.

## CINQUIEME PARTIE

### Elisa

### CHAPITRE PREMIER

#### La demande en mariage

— Elle ne m'aime pas!

Malgré les doutes et les tristesses de Fritz, le cours des choses l'entraîna. Un fait, une fois posé, est comme la première dent d'un engrenage qui, bientôt, tire l'homme tout entier. Que Berthe l'aimât ou non, Fritz avait été agréé; il était désormais le fiancé, le "futur", il serait bientôt le mari par le seul jeu des jours qui s'écoulent. Et, par une étrange contradiction, tantôt il s'impatientait de la lenteur du temps et du long intervalle qui le séparait de son bonheur; tantôt, au contraire, il s'effrayait d'être traîné à ce but impitoyablement, sans trouver à sa joie la saveur qu'il en avait espérée.

Il s'irritait de toutes les démarches officielles qui le rapprochaient du contrat définitif, sans qu'il eût fait un pas dans l'intimité de celle qu'il aimait.

Un beau soir, le père Rohly sortit de l'armoire son vieil habit de cérémonie un peu fripé, son haut-de forme terni qu'il réservait pour les enterrements, et il s'en fut demander, pour son fils, à M. et à Mme Dutilleul la main de leur fille. Et voilà que, tout en allant, la rancoeur de ne point voir l'héritier de son nom épouser une Alsacienne reprenait le vieil ouvrier. Fritz, de son côté, restait sombre parce que, décidément, cet appareil différait trop de ce qu'il avait rêvé. Pour un rien, tous deux s'en seraient retournés sans pousser plus avant, le coeur délivré de je ne sais quel poids.

(A suivre)



CANADA

# LOI DU SERVICE MILITAIRE, 1917

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, par l'effet des règlements du Gouverneur général du Canada en conseil, du 20e jour d'avril 1918, et de la Proclamation du 4 mai 1918, récemment publiée, tout sujet britannique du sexe masculin, résidant au Canada, né le ou depuis le 13e jour d'octobre 1897, qui a atteint ou qui atteindra l'âge de dix-neuf ans, et qui est célibataire ou veuf sans enfants doit, (à moins qu'il ne soit compris dans une des classes de personnes mentionnées dans la liste des Exceptions de la Loi du Service Militaire), se rapporter en la manière ci-après prescrite le ou avant le 1er jour de juin 1918, ou après, dans les dix jours qui suivront son 19e anniversaire.

Ce rapport doit se faire par écrit et doit énoncer son nom au long, la date de sa naissance et son lieu de résidence et aussi son adresse postale ordinaire.

Ce rapport doit être adressé au Registraire ou au Sous-Registraire sous le régime de la Loi du Service Militaire du district d'enregistrement où il réside (voir ci-dessous) et être envoyé par lettre recommandée, sur laquelle il n'est pas nécessaire d'apposer un timbre canadien.

Les jeunes gens qui se rapporteront ainsi ne seront pas mis en activité de service avant un avis ultérieur. Ils doivent cependant donner avis au Registraire ou au Sous-Registraire qu'il appartient de tout changement de résidence ou d'adresse.

Sur réception du rapport, le Registraire enverra une carte d'identité qui protégera le porteur contre toute arrestation.

Il est très important pour tous ceux qui sont affectés de se conformer promptement à ces exigences. Le défaut de se présenter dans les délais prescrits exposera le délinquant à des peines sévères, et le rendra en outre passible d'appréhension immédiate pour le Service Militaire.

EMIS par le MINISTERE DE LA JUSTICE, BRANCHE DU SERVICE MILITAIRE, ce 15e jour de mai 1918.

**Veuillez noter:** Les hommes devant se rapporter par cette proclamation devront adresser leurs rapports comme suit:

ONTARIO—Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, London, s'ils résident dans les Comtés d'Essex, Kent, Lambton, Elgin, Middlesex, Oxford, Waterloo, Wellington, Perth, Huron ou Bruce.

Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Toronto, s'ils résident dans les comtés de Lincoln, Welland, Haldimand, Norfolk, Brant, Wentworth, Halton, Peel, York, Ontario, Grey, Dufferin, Simcoe, ou dans les districts de Muskoka, Parry Sound, Algoma et Nipissing au Nord de la rivière Mattawa et de la Rivière des Français (y compris les Cantons de Ferris et de Bonfield).

Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Kingston, s'ils résident dans les comtés de Durham, Northumberland, Victoria, Peterborough, Hastings, Prince Edward, Lennox, Addington, Frontenac, Haliburton, Carleton, Dundas, Glengary, Renfrew, Russell, Stormont, Grenville, Lanark, Leeds, Prescott ou dans le District de Nipissing au sud de la rivière Mattawa (excluant les Cantons de Ferris et de Bonfield).

Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Winnipeg, s'ils résident dans les Districts de Kenora, de la Rivière à la Pluie ou de la Baie du Tonnerre.

QUEBEC—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Montréal, s'ils résident dans les Comtés de Jacques-Cartier, Hochelaga, Laval, Vaudreuil, Soulanges, Napierville, Beauharnois, Chateauguay, Huntingdon, Laprairie, Argenteuil, Terrebonne, Deux-Montagnes, Montcalm, L'Assomption, Joliette, Berthier, Maskinongé, St-Maurice, Trois-Rivières, Saint-Jean, Iberville, Missisquoi, Brome, Shefford, Rouville, Chamblay, Verchères, St-Hyacinthe, Bagot, Drummond, Richelieu, Yamaska, Nicolet, Arthabaska, Sherbrooke et Stanstead.

QUEBEC—Suite.

Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire 1917, Québec, s'ils résident dans les comtés de Wolfe, Richmond, Compton, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Dorchester, Gaspé, Kamouraska, Lévis, L'Islet, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Montmorency, Québec, Portneuf, Saguenay, Lotbinière, Montmagny, Matane, Mégantic, Rimouski et Témiscouata.

Au Sous-Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Hull, s'ils résident dans les Comtés de Timiskaming, Ponctiac, Ottawa et Labelle.

NOUVELLE-ECOSSE—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Halifax, s'ils résident dans la Province de la Nouvelle-Ecosse.

NOUVEAU-BRUNSWICK—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Saint-Jean, s'ils résident dans la Province du Nouveau-Brunswick.

ILE du PRINCE-EDOUARD—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Charlottetown, s'ils résident dans la Province de l'Ile du Prince-Edouard.

COLOMBIE-BRITANNIQUE—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Vancouver, s'ils résident dans la Province de la Colombie-Britannique.

SASKATCHEWAN—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Regina, s'ils résident dans la Province de la Saskatchewan.

ALBERTA—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Calgary, s'ils résident dans la Province d'Alberta.

MANITOBA—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Winnipeg, s'ils résident dans la Province du Manitoba.

YUKON—Au Registraire sous la Loi du Service Militaire, 1917, Dawson, s'ils résident dans le Territoire du Yukon.

## COLLEGE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-POCATIERE

### A tous les anciens élèves de cette institution

Mes chers amis.

L'inauguration de la chapelle du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, annoncée le 18 avril dernier, aura lieu les 12 et 13 juin prochain. Nous invitons de nouveau les anciens élèves à y assister, et nous espérons qu'ils y viendront tous. C'est ce que nous laisse espérer l'accueil bienvaillant qu'a reçu notre première lettre. Nous tenons à leur répéter qu'il nous sera facile de leur donner l'hospitalité. Et pour ce faire, il nous serait nécessaire de savoir un peu à l'avance les noms de ceux qui pensent pouvoir faire partie de ce conventum.

Mercredi, le 12 juin, à 4 heures p.m., aura lieu la bénédiction de la chapelle nouvelle et des autres agrandissements.

Après souper, à 8 heures, le Supérieur du Collège présentera une adresse de bienvenue aux anciens élèves.

Jeudi, à 9 heures, une grand' messe pontificale sera célébrée dans la chapelle nouvelle.

A midi, banquet.

Voilà dans ses grandes lignes, le programme de ces fêtes; et pour qu'elles soient vraiment belles, il faut que tous les anciens élèves du Collège de Sainte-Anne y assistent. Nous vous saurons donc gré de répondre à notre appel, et je vous prie de me croire toujours,

Votre tout dévoué,

**Auguste Boulet, ptre.**
Supérieur du Collège de Sainte-Anne.

24 mai 1918.

## IL FAUT PRENDRE SES PRECAUTIONS

**Tous les hommes qui prétendent ne pas appartenir à la première classe devront, après le 1 juin, porter sur eux leurs certificats**

Un arrêté ministériel du 30 avril stipule que, à partir du 1er juin, tous les hommes qui prétendent ne pas appartenir à la première classe, en vertu de la loi du service militaire, doivent porter continuellement sur eux leurs papiers ainsi que leur certificat attestant qu'ils ne sont pas de la première classe; les papiers servant à se faire identifier doivent être un certificat de naissance ou de mariage. La loi qui ne s'appliquait jusqu'ici qu'aux hommes de la première classe, s'étend maintenant à toutes les classes.

Et si un homme ne porte pas sur lui ses propres certificats, il est susceptible d'être arrêté et de recevoir une corvée quelconque dans l'armée. Le règlement décrète que tout homme qui n'aura pas ses papiers sur lui sera alors présumé sujet au service militaire, classé comme déserteur ou absent sans permission. Il est également passible d'une amende de $500 ou d'un emprisonnement d'un mois ou des deux à la fois; il peut encore être mis sous verrous, détenu et forcé de faire du service dans les troupes expéditionnaires canadiennes ou bien de remplir certaines fonctions tant qu'on en aura besoin.

Tout homme, porteur d'un certificat trompeur ou faux, est passible d'une amende de $500 ou de six mois d'emprisonnement.

Un autre article important du règlement est celui en vertu duquel tout officier ou sous-officier peut, s'il a des motifs raisonnables de soupçonner qu'un absent ou un déserteur est hébergé ou caché dans une habitation quelconque, en demander l'accès, et, si on refuse, pénétrer de force et y faire des perquisitions.

Le droit d'habeas corpus, pour un homme qui a été arrêté en vertu de la loi du service militaire, est d'ores et déjà nié et, de fait, cet homme peut être détenu, sans être admis à caution ou subir une enquête, jusqu'à ce qu'il soit élargi par ordre du ministre de la milice.

Le règlement pourvoit aussi à une amende de $100 ou trois mois d'emprisonnement ou les deux à la fois, pour tout homme qui ne notifie pas le registraire du changement de son adresse. Jusqu'ici, ceux qui ne notifiaient pas les autorités renonçaient à leur droit de subir un nouvel examen ou de demander leur exemption.

D. — Pourquoi les poètes changent-ils le sexe du père de la poésie?

R. — Parce qu'ils disent: Oh mère! (Homère).

## UN PREMIER SUCCES DES FERMIERS

**Le gouvernement semble s'être laissé influencer par certaines de leurs représentations car on annonce qu'un fils unique ou celui qui reste seul par suite du départ de ses frères, pourra obtenir un congé de 30 jours et renouvelable s'il y a une raison suffisante.**

Ottawa, 25. — Un communiqué paru ce matin dans les journaux locaux laisse entendre que le gouvernement a été impressionné par certaines des représentations des agriculteurs réunis à Ottawa il y a deux semaines. Il est en effet annoncé que les fils uniques, ou ceux qui sont restés seuls pour faire la besogne à cause du départ de leurs frères pourront exposer leur cas en arrivant au dépôt militaire de leur région et bénéficier, si le commandant local le juge à propos d'un congé de trente jours renouvelable pour raisons suffisantes. Ce n'est pas, comme on voit, l'exemption absolue, et surtout elle ne s'applique pas plus aux fils de fermiers qu'aux autres classes de la société, mais n'indique que l'acquiescement du cabinet aux observations reçues de part et d'autre à propos des inconvénients graves qui résulteraient en certains cas de la mise en vigueur automatique des nouveaux règlements. Le communiqué fait ressortir le fait essentiel que les congés de cette nature ne peuvent être demandés qu'une fois que le conscrit est rendu au dépôt militaire et qu'il s'est, par conséquent, soumis à la loi. De plus, la demande ne doit pas être envoyée par lettre à Ottawa ou à un autre centre militaire, mais être faite au dépôt même sur une formule spéciale et prise en considération par un officier désigné à cette fin. Cette décision avait été annoncée dans ses grandes lignes par le ministre du Commerce, pendant les derniers moments de la session.

### La session qui vient de se terminer

A présent que celle-ci est terminée, on est porté à se demander quelles en ont été les caractéristiques principales. Les unionistes semblent satisfaits de la cohésion relative qui a régné dans leurs rangs, bien qu'à certains moments on ait pu trouver qu'elle n'était pas forte, pour une première session. La droite votait bien selon le désir du gouvernement, quand arrivait le moment, mais on pouvait remarquer du flottement pendant les débats et en plusieurs occasions, des critiques se sont élevées du sein même du parti au pouvoir. Autre indice, les familiers des couloirs ont remarqué que les libéraux-unionistes se sont tous éloignés de la Chambre No 16 qui servait autrefois aux réunions des torys et leur a servi encore cette année tout en étant également ouverte à leurs nouveaux alliés. Comme instinctivement, le libéralisme et le torysme se repoussent, et ce n'est qu'en Chambre que ces deux éléments consentaient à s'unir, au moins à la surface.

Ils ont bien failli se dissocier momentanément, sur la célèbre question des titres honorifiques, qui a failli provoquer une crise fatale, au cabinet. Un bon nombre d'unionistes des deux nuances s'étaient prononcés ouvertement favorables à la motion Richardson, tendant à prohiber toute distinction sociale de ce genre dans les terirtoires canadiens, et tout indiquait un vote indépendant et dont le gouvernement ne tiendrait pas compte. Aussi fut-ce avec une sorte de stupeur que l'on entendit le premier ministre, prié respectueusement par M. Campbell, de Nelson, Man., de faire une déclaration de politique au moment du vote, afin que l'on sut bien qu'il n'en voudrait pas à personne de voter selon ses convictions, prendre son ton le plus sévère pour déclarer que si sa résolution était rejetée, il ne lui resterait d'autre alternative que de donner sa démission au gouverneur-général. La Chambre en fut muette de stupéfaction pendant plusieurs minutes, puis M. Nickel se défendit d'avoir consulté le chef de l'opposition ainsi que semblait le croire le premier ministre, et M. Richardson fit de même, ajoutant qu'il était loin de sa pensée de vouloir provoquer un pareil événement et qu'il n'avait présenté son amendement que dans l'intention de provoquer une division inoffensive mais amusante des votes de la Chambre. M. Borden n'a rien répondu à cette explication qui constituait en même temps une humiliante reculade pour le député de Springfield, réputé esprit indépendant et caractère ferme et décidé. D'autres durent aussi se frapper la poitrine, surtout au moment du vote, et cet incident constitue le souvenir le plus agréable que l'opposition ait gardé de toute la session, en ce qu'il lui suffit ensuite d'en rappeler le souvenir pour faire monter le rouge de l'humiliation et de la rancune au front d'un grand nombre de membres de la droite. On se demande encore ce qui a pu pousser le premier ministre à prononcer de si graves paroles et à risquer dans une certaine mesure la vie du cabinet sur une question d'aussi peu d'importance. M. Borden ne s'en est ouvert à personne, apparemment, et cet incident se classe parmi ceux dont on n'aura l'explication que plus tard. On ne peut cependant s'empêcher de penser qu'il a dû circuler quelque communication télégraphique entre nos rives et celles de la mère-patrie, toujours attentive à ce qui se passe dans la maison de ses filles.

Le **Telegram** de Toronto ne ménage pas sir Robert Borden à ce sujet, et disait jeudi qu'il n'a fait que simuler la force, tandis que M. Lloyd George, lorsqu'il lui est arrivé de poser ainsi la question de confiance, l'a fait en des temps plus opportuns et pour de meilleures raisons. On dirait, dit ce journal, que le chef du cabinet unioniste a saisi un prétexte puéril de montrer qu'il est capitaine à bord. Il a réussi pour une fois, mais si l'on juge par les colères secrètes amassées par son attitude, il fera bien ne n'y pas retourner trop souvent. Cet incident constitue certainement une fissure dans la maçonnerie unioniste. Le coup d'évantail a blessé le vase. On saura l'hiver prochain si le temps a guéri ou agrandi la blessure.

En attendant, nous avons six ministres qui feront cet été leur petit voyage d'Europe; quatre qui doivent prochainement partir pour la conférence impériale, et deux autres quand les premiers seront revenus, MM. Ballantyne et Mewburn. Ce n'est probablement pas là le côté le plus désagréable de la vie officielle.

D. — Quel est l'homme qui, d'après la Bible, mangeait le meilleur pain?

R. — C'est l'ami de Dalila, car il mangeait du pain sans son (Samson).

# Autour de la Ferme

## LE JARDIN POTAGER

### Les Haricots (Fèves) — Mode de culture

Vous savez sans doute, hélas! par expérience, que le haricot est très sensible au froid... la première petite gelée du mois d'août ou du commencement de septembre (un ou deux degrés en-dessous de 32 F.) suffit pour le faire périr. Le grain ne germe bien et ne se développe vigoureusement que sous l'influence d'une température supérieure à 50 degrés Fahrenheit. Il est donc inutile de semer vos haricots tant que la température est froide et que le sol n'est pas suffisamment réchauffé. Vous risquez en semant trop tôt d'abord de faire pourrir le grain en terre, ou bien de n'avoir qu'une plante sans force et sans vigueur, ou enfin de faire geler vos haricots. Vous avez sans doute remarqué que chaque année, au mois de juin, à la pleine lune, il vous arrive une petite gelée qui cause de grands dommages. C'est pour cela que je vous ai déjà dit et que je vous répète aujourd'hui: "**Ne semez pas vos haricots, ceux du moins que vous gardez pour avoir des grains secs, avant le 1er juin.**" Vous pouvez semer jusqu'au 10, si vous avez une variété hâtive.

**1o. Terrain.**—Le haricot aime une terre légère, riche et saine. Il ne se plait pas dans une terre **fraichement** fumée. Il vaut mieux le semer dans une terre qui a déjà pris une récolte. Si toutefois vous avez du fumier bien consommé, qui se mêlera parfaitement au sol, vous pouvez fumer à l'automne... et au printemps cultiver votre terrain, y passer la herse à disques, et la herse ordinaire, jusqu'au moment du semis. De cette façon, vous pourrez avoir un terrain très propre et parfaitement préparé pour recevoir la semence. N'oubliez pas aussi que les sols trop humides, les bas-fonds ne conviennent pas du tout au haricot.

**2o. Semis.**—Je vous ai dit quand semer le grain qui doit être récolté en sec. Pour les fèves à beurre, vous pouvez, certaines années, en risquer dès le milieu de mai; si elles gèlent, vous n'aurez que la peine de recommencer votre travail. Vous pouvez risquer, parce qu'il vous restera l'espoir, presque la certitude, que vous avez le temps de récolter encore des gousses tendres; tandis que pour le haricot sec, s'il vient à geler vers le 10 ou le 12 juin, il est fort à craindre qu'il soit trop tard pour faire un autre semis. On peut semer des haricots destinés à être cueillis en vert, à plusieurs reprises, à intervalle de quinze jours jusqu'à la fin du mois de juin, afin d'avoir des gousses jusqu'aux gelées. Pour semer, voici comment je fais; la chose est très simple, et m'a toujours réussi. Je tends le cordeau, et sans ouvrir de rayon, je mets en terre avec les doigts à peu près à un pouce de profondeur, plus ou moins (il ne faut pas être trop particulier là-dessus), 3, 4 ou 5 grains à la fois; et j'en mets ainsi à tous les pieds, ou 15 pouces. Entre les rangs, je laisse deux pieds au moins. L'espace à laisser entre les rangs et entre les pieds de haricots varie selon la vigueur et la dimension de la variété semée. Si vous le préférez, vous pouvez ouvrir des rayons de un pouce à un pouce et demi de profondeur, pas plus de deux pouces en tout cas, et y jeter votre semence, 3, 4 ou 5 grains tous les pieds ou 15 pouces; mais croyez-moi, ne semez pas votre grain par grain, à la suite... vous ne réussirez pas aussi bien; d'abord le sarclage sera plus difficile, ensuite vos plantes auront moins de vigueur, et le rendement sera moindre.

**3o. Culture.**—Rien de plus facile que la culture du haricot. D'abord pour ce légume comme pour tous les autres, il ne faut pas le laisser envahir et dévorer par les mauvaises herbes; de plus, quand même votre terrain serait très propre, dès que la levée sera faite, quelques jours après au plus tard, passez la gratte, et binez soigneusement les jeunes plantes. Pour les fèves à beurre recommencez l'opération 15 jours ou trois semaines après, et profitez de ce second "binage" pour faire un bon "renchaussage", c'est-à-dire pour ramener de la terre au pied de vos fèves. Quant aux haricots destinés à être récoltés secs, vous pouvez attendre un mois ou même cinq à six semaines, pour faire le second binage et le renchaussage. Il faut faire ce renchaussage avant que la plante fleurisse, autant que possible au moins. Vous pouvez très bien et ce sera la perfection, (mais ce n'est pas nécessaire) faire un second binage 15 jours à trois semaines après le premier, et un troisième avec renchaussage, avant que le haricot entre en fleur. Le renchaussage a pour but de maintenir la fraicheur au pied de la plante. Evidemment, après cela il faut veiller à ce que les mauvaises herbes ne nuisent pas à la croissance de vos fèves. Mais si votre terrain est propre vous n'avez plus rien à faire, sinon à attendre que le grain mûrisse.

**4o. Cueillette et récolte.**—Les cosses ou gousses de Mangetout doivent être cueillies lorsqu'elles sont tendres; dans les variétés à cosses jaunes on peut attendre parfois que le grain soit parfaitement formé: car il est des variétés qui restent tendres jusqu'à la maturité... Ce ne sont pas toujours les meilleures au goût. Si vous préférez les cosses ou aiguilles vertes que l'on prend ordinairement sur les variétés à parchemin, il faut avoir bien soin de faire la cueillette à temps, sinon vous aurez des cosses dures, avec du fil, ce qui n'est bon ni au goût, ni pour l'estomac. Faites la cueillette tous les deux ou trois jours; vous pourrez ainsi prolonger la production plus longtemps; car en attendant trop longtemps, vous risquez d'abord d'arriver trop tard pour avoir des fruits tendres, ensuite vous arrêtez la floraison et la croissance de la plante, dont toute la sève va aux fruits déjà formés.

La récolte des grains secs se fait quand le grain est complètement formé et que la gousse commence à sécher et à jaunir. Il ne faut pas attendre que toutes les cosses soient sèches. Ordinairement dans les variétés hâtives, la récolte se fait du 8 au 12 septembre, quelquefois plus tôt. Choisissez autant que possible un beau temps sec, et arrachez les touffes que vous réunissez en "**bottes**"; vous les disposez en "moyettes" (petits tas) la tête en bas, la racine en l'air, sur le sillon et non pas dans la "**raix**". Ayez bien soin de réunir plusieurs touffes ensemble, "paquetez-les" bien; ne jetez pas les pieds de haricots sans soin sur le sol... la fraicheur de la terre les ferait pourrir. Deux ou trois jours après l'arrachage, davantage si le temps est beau et qu'il n'y ait pas crainte de gelée, entrez les "moyettes" ("stooks") dans votre grenier, ou dans un "hangar" quelconque. Vous pourrez attendre l'hiver pour "égrener" vos haricots, car le grain au lieu de se détériorer dans la cosse, se garde frais plus longtemps.

Je ne vous dis rien des engrais chimiques à employer dans cette culture. Il est fâcheux que nous ne puissions pas nous en procurer, car le haricot y est très sensible. Contentons-nous d'une bonne fumure ou fumier de ferme, bien incorporé à la terre.

**La moyenne de la durée germinative du haricot est de 3 ans**; donc, après ce temps ne gardez plus, ne semez plus le grain que vous pourriez encore avoir.

#### Conserves de haricots

J'ai promis de vous donner la recette pour faire les conserves de haricots. Les graines vertes, vous ai-je dit, sont préférables.

**1re méthode.**—C'est la plus simple: Vous prenez un pot de grès, ou tout autre pot quelconque, et vous y disposez par couches d'un pouce ou plus, (elles ne doivent pas être trop épaisses) les gousses vertes cueillies **jeunes**, et dont vous avez coupé les deux extrémités. D'abord au fond du pot une couche de sel (pas très épaisse) puis une couche de haricots, et ainsi jusqu'au bord du pot; la dernière couche doit être du sel, et bien couvrir le pot. Par-dessus vous mettez un couvert en bois.

**2me méthode.**—Faites bouillir de l'eau, et jetez-y vos fèves. Laissez-les seulement une minute, mais que l'eau soit bien **bouillante**. Alors tirez-les et mettez-les dans des bocaux que vous pouvez fermer **hermétiquement**. Il ne faut pas que l'air y pénètre.

Dans la 1re méthode, quand vous prendrez des fèves, il faudra avant de les faire cuire, les faire tremper durant un jour dans l'eau douce, que vous pourrez changer une fois ou deux, afin de faire disparaître le sel.

UN ANCIEN JARDINIER.

## LA LUZERNE

Sous ce titre, le **Droit** du 22 mai publie un article où la luzerne est proclamée la récolte du présent et de l'avenir, puis il ajoute:

"En ce qui concerne les plantes fourragères, nous pouvons nous "demander: "Quelle est la plante qui, dans les conditions actuelles, "peut produire la récolte la plus forte et donner en même temps le "fourrage de la meilleure qualité pour toutes fins?

"Il n'y a pas, à notre avis, de plante fourragère qui répond "mieux à cet idéal que la luzerne. La luzerne peut être cultivée "avantageuseemnt sur toutes sortes de sols et dans toutes sortes de "conditions climatériques; il n'y a pas, généralement parlant, de "plante fourragère qui possède au Canada une zone géographique "d'utilité plus étendue. C'est un aliment de choix pour toutes les "sortes d'animaux; elle produit économiquement plus d'aliments "par acre que toute autre plante à foin ou à pâturage. Elle n'exige, "en outre, que relativement peu de travail. Une fois la luzernière "bien établie, elle continue à donner un bon rendement."

Ceux des nôtres qui ont eu l'esprit d'initiative voulu pour remplacer le foin de prairie par quelques arpents de luzerne trouvent que c'est une mine d'or que leur champ de luzerne.

"J'en ai cinq acres, disait l'un d'eux l'automne dernier, et le "printemps prochain j'en sème vingt autres, et avec la paille de "mon grain le problème de nourrir mon troupeau est résolu."

Et le monsieur a un gros troupeau, puisqu'il a retiré $250 à $300 par mois durant l'hiver dernier.

La luzerne est facile à cultiver, mais encore faut-il s'y prendre de la bonne manière.

Monsieur Villeneuve, du Département d'Agriculture de Manitoba, vient de publier une petite brochure, en français, sur ce sujet important. Tout ce qui concerne la culture de la luzerne y est dit en cinq ou six pages. On peut se procurer cette brochure en la demandant à l'adresse suivante: Monsieur I. Villeneuve, Département d'Agriculture, Winnipeg. Elle est envoyée gratuitement à tous ceux qui en font la demande.

Que nos cultivateurs ne perdent pas une excellente occasion d'améliorer leur situation financière, car la culture de la luzerne est payante, et de tous les prétextes que les nôtres mettent de l'avant pour retarder de se mettre à la culture de la luzerne, il n'y en a pas un seul de bon.

## LA LUZERNE COMME FERTILISANT

—Que vient faire la luzerne dans cette série d'articles où on n'a parlé que de préparation de terre à blé?

—Savez-vous que la luzerne nous présente des avantages tout à fait extraordinaires? Cette plante ne nourrit pas seulement nos bêtes: elle est de plus un agent de fertilisation très puissant, et sans elle je resterais bien à court de la tâche que je me suis imposée, en vous proposant de ne jamais semer de blé à moins que ce soit dans un terrain très bien préparé pour cette semence. Sans la luzerne donc, le cultivateur allait me dire:

—Mais comment! pour préparer notre terre à blé, pensez-vous que nous puissions faire des pâturages et étendre du fumier sur toutes nos immenses terres?

—Il faut avouer qu'un cultivateur ne devrait pas entreprendre plus qu'il ne peut **bien** faire. Ces grandes étendues de 6,000, 7,000 ou 8,000 acres, c'était bon au temps de l'écrémage. Par le guéret d'été on prenait alors le meilleur du sol, mais on ne remettait rien à la terre. Ce temps-là est passé, et il nous faut en revenir à la véritable culture. Cette véritable culture, on l'appelle rotation, qu'on pourrait faire ici de 5, 6 ou 7 ans, de manière qu'à chaque tour de roue "rotation", on retrouve un terrain nettoyé et enrichi.

Un cultivateur ordinaire possède deux ou trois quarts de section, c'est-à-dire 320 à 480 acres. Il garde là-dessus 10 à 15 vaches à lait avec les veaux de l'année et les jeunes animaux de 2 et 3 ans. Il a donc en pâturage, l'été, de 30 à 40 bêtes. Comme on prétend qu'une bête suffit à refaire trois acres dans l'espace de deux ans, le troupeau de ce monsieur pourra avoir ses ébats sur un terrain de 90 à 120 acres.

—Mais ces pâturages, comme les terrains fumés, sont supposés n'être pas très éloignés des étables. Alors que ferons-nous du terrain plus éloigné?

—C'est ici que la luzerne joue son rôle le plus important. La luzerne est en effet superbe pour la nourriture des bêtes. Nous parlerons de cette propriété plus tard. Aujourd'hui, considérons-la comme fertilisant du sol. Il y a 25 à 30 ans, la province de Québec faisait une culture pitoyable. On n'avait de récolte qu'autour des établissements et sur les terrains qu'on pouvait fumer; le reste de la terre était presque nul. Allez-y voir maintenant: il n'y a plus de terres incultes; on voit partout des récoltes abondantes. Qui a fait ce changement? Le trèfle, oui, le trèfle qui est un fertilisant du sol.

L'air renferme tous les gaz nécessaires pour fertiliser la terre, mais il faut les y faire descendre. Toute plante qui pousse attire ces gaz pour former sa tige, ses feuilles et ses fruits. La bête qui s'en nourrit en remet 40 pour cent, dit-on, à la terre; c'est pour cela que le fumier est une richesse si appréciée. Le Créateur, dans sa bonté miséricordieuse, nous a donné un autre moyen pour faire descendre ces gaz dans la terre qui les réclame sous peine de nous refuser ses dons. Ne lui en voulons pas: nous en ferions autant. Si on nous refusait la nourriture, nous ne pourrions plus travailler. Tous les légumineux, — les trèfles en sont, et la luzerne au premier rang, — ont ceci de particulier qu'ils s'assimilent une quantité énorme de gaz, non seulement pour leurs feuilles, mais aussi et surtout pour leurs racines. La plante porte ses efforts vers le fruit qu'elle va donner.

Pour le blé c'est l'épi qui reçoit tout le travail de la plante, et pour le légumineux, c'est la racine. La betterave, la patate sont de ses derniers. La luzerne est aussi de cette classe de plantes, et si sa racine n'est pas une nourriture pour les bêtes, elle semble se venger de ce dédain en poussant très profondément dans la terre, même à quelques pieds, les gaz qu'elle a ravis à l'atmosphère. Ainsi elle nourrit merveilleusement la terre et lui fait une bonne remise des richesses que les autres plantes lui avaient enlevées. Ainsi on peut dire qu'une prairie de trèfle, et surtout de luzerne, est un terrain bien riche et partant bien préparé pour le blé.

Semez donc de la luzerne, puisqu'elle est un si puissant moyen d'enrichir vos terres.

N.-C. JUTRAS, ptre.

## COTE DU GRAIN

Cote fournie par le Comptoir Agricole

Mardi soir, 28 mai

| | |
|---|---|
| No 1 Nord déchargé | $2.21 |
| No 2 Nord déchargé | 2.18 |
| No 3 Nord déchargé | 2.15 |
| No 4 Nord décchargé | 2.08 |
| No 5 Nord déchargé | 1.96 |
| No 6 Nord déchargé | 1.87 |
| Fourrage, déchargé | 1.70 |
| No 1 Nord "Tough" | 2.15 |
| No 2 Nord "Tough" | 2.12 |
| No 3 Nord "Tough" | 2.07 |
| No 4 Nord "Tough" | 2.02 |
| No 5 Nord "Tough" | 1.90 |
| No 6 Nord "Tough" | 1.82 |
| Fourrage, "Tough" | 1.65 |
| No 1 Nord rejeté | 2.11 |
| No 2 Nord rejeté | 2.08 |
| No 3 Nord rejeté | 2.03 |
| No 4 Nord rejeté | 1.94 |
| No 1 Nord "Smutty" | 2.12 |
| No 3 Nord "Smutty" | 2.05 |
| No 2 Nord "Smutty" | 2.09 |

### AVOINE

| | |
|---|---|
| 2 C. W., déchargé | $ .81¾ |
| 3 C. W., déchargé | .78¾ |
| Extra 1 four., déchargé | .78¾ |
| No 1 fourrage, déchargé | .75¾ |
| No 2 fourrage, déchargé | .72¾ |

### ORGE

| | |
|---|---|
| No 2 C. W. | $1.30 |
| No 4 C. W. | 1.25 |

### LIN

| | |
|---|---|
| No 1 C. W., déchargé | $3.73½ |
| No 2 C. W., déchargé | 3.70½ |
| No 3 C. W., déchargé | 3.48½ |
| Rejeté, déchargé | 3.38½ |

### SEIGLE

| | |
|---|---|
| C. W. | $1.85 |

"Déchargé" veut dire déchargé à l'élévateur terminus à Fort William et Port Arthur.

"Inspecté" veut dire inspecté par les inspecteurs du gouvernement à Winnipeg.

La cote pour le grain "tough", "rejeté", "smutty" est pour ce grain déchargé.

## BETAIL

"Steers."—

| | |
|---|---|
| Excellent | $14.00 à $15.00 |
| Choix | $12.00 à $13.00 |
| Bon | $9.50 à $10.00 |
| Choix, "feeders" | $8.00 à $8.75 |
| Bon | $7.00 à $7.50 |
| Choix "stockers" | $9.50 à $10.00 |
| Ordinaires 'stockers' | $6.00 à $6.50 |

"Bulls".—

| | |
|---|---|
| Excellents | $10.00 à $11.00 |
| Bons | $8.50 à $9.50 |
| Légers | $7.00 à $7.50 |

"Oxen".—

| | |
|---|---|
| Excellents | $9.00 à $10.00 |
| Bons | $7.50 à $8.00 |
| Ordinaires | $6.00 à $6.50 |

Vaches.—

| | |
|---|---|
| Excellents | $11.75 à $12.50 |
| Choix | $9.00 à $10.00 |
| Bons | $7.50 à $8.50 |
| "Cutters" | $5.00 à $6.00 |
| "Canners" | $4.00 à $5.25 |

Taures.—

| | |
|---|---|
| Excellents | $12.50 à $13.00 |
| Choix | $9.00 à $10.00 |
| Bons | $7.25 à $8.00 |
| De choix. 'Stockers' | $8.00 à $8.75 |
| Ordinaires 'Stockers' | $6.00 à $6.50 |

Cochons.—

| | |
|---|---|
| Choix | $19.40 |
| Légers (110 à 140 livres) | $16.00 à $18.00 |
| Légers (110 et moins) | $12.00 |
| Lourds. Choix | $17.00 à $18.00 |
| Truies | $12.00 à $18.00 |

Moutons.—

| | |
|---|---|
| Agneaux | $15.00 à $17.50 |
| Moutons | $12.00 à $12.50 |

## PRODUITS

Prix du gros

Oeufs—

Du marchand de gros au détailleur à Winnipeg

| | |
|---|---|
| Frais pondus | $ .32 |
| Prix au fermier | .28 |

Beurre.—

| | |
|---|---|
| Crèmerie | $ .45 |
| De ferme | .34 |

Viandes—

| | |
|---|---|
| Boeuf | $ .19 |
| Veau | .17 |
| Mouton | .26½ |
| Porc | .27 |
| Bacon. Flanc | .41 |
| Poulet | .35 |
| Poule | .28 |
| Canards | .25 |
| Oies | .25 |

Gruau—

| | |
|---|---|
| Sac de 80 livres | $4.70 |

Farine—

Conformément à l'arrêté gouvernemental. Comptant. Au char.

| | |
|---|---|
| Five Roses. Sac de 98 liv. | $5.25 |
| Five Roses. 2 de 49 liv. | $5.30 |
| Five Roses. 4 de 24 liv. | $5.45 |
| Purity. Sac de 98 liv. | $5.25 |
| Purity. 2 de 49 livres | $5.30 |
| Purity. 4 de 24 livres | $5.45 |
| Royal Household. 98 livres | $5.25 |
| Royal Household, 2 de 49 liv. | $5.30 |
| Royal Household. 4 de 24 liv. | $5.45 |

Alimentation—

(Prix des meuneries.)

| | |
|---|---|
| Avoine. La tonne | $58.00 |
| Seigle. Le sac | $5[illegible] |

| | Son | Gru |
|---|---|---|
| Winnipeg | $30.80 | $35.80 |
| Portage | $30.80 | $35.80 |
| Brandon | $30.00 | $35.00 |

Ces prix sont ceux du gru et du son en sac. Libre, c'est $6.00 de moins la tonne.

Sucre—

| | |
|---|---|
| Granulé. Extra | $9.55 |

C'est le prix au baril. Au sac de 100 livres, 5 sous de plus; en poudre, boîte de 60 livres, 20 sous de plus qu'au baril; en gros pains, boîte de 100 livres, la même chose qu'au baril.

Légumes—

| | |
|---|---|
| Patates du Manitoba | .90 à $1.10 |

Foin—

| | |
|---|---|
| "Timothy" No 1 | $24 |
| "Timothy" No 2 | $22 |
| "Red Top" No 1 | $20 |
| "Red Top" No 2 | $18 |

## OU EN ETES-VOUS?

A côté d'un terrain de ville qui loge depuis deux ans les ruines carbonisées d'une maison de pension, se dresse un entrepôt vide, sans locataire depuis trois ans: deux immeubles précieux mais qui ne rendent pas un sou d'intérêt à leur propriétaire ni le moindre profit sur l'énorme mise de fonds qu'ils représentent.

N'y a-t-il pas aussi dans votre vacherie des stalles vides ou des vaches qui ne rapportent rien?

Le propriétaire d'un troupeau laitier a une bête qui lui a donné l'année dernière soixante-quinze piastres de profit net, par-dessus le prix de la nourriture, tandis qu'une autre vache adulte ne lui a laissé qu'un bénéfice de $2.29 en comptant le lait au même prix.

Il en est de même de beaucoup d'autres troupeaux: partout on voit des vaches qui rapportent trente fois plus que d'autres. Et cet état de choses dans certains troupeaux empire au lieu de s'améliorer parce qu'on ne fait aucun effort pour contrôler la production et savoir ce que chaque vache rapporte.

Ce contrôle est cependant bien facile à faire: il suffit de s'adresser à la division de l'Industrie laitière à Ottawa pour avoir des feuilles de lait, sans rien payer, et le propriétaire, muni de ces feuilles et d'une bonne balance, verra bientôt si chacune de ses vaches paie.

Assurez-vous donc que vous recevez un bon intérêt, voyez à ce que chaque vache donne une production avantageuse. Où en est votre troupeau sous ce rapport?

## LES REVELATIONS SUR L'IRLANDE

**Un communiqué officiel expose les efforts de l'Allemagne pour fomenter la révolution. — Rébellion projetée pour 1917, puis remise à 1918. — L'oeuvre de Jagow, Bernstorff, Zimmermann et Papen. — De Valera nie l'existence d'un complot**

(Par l'agence Reuter)

Londres, 25. — Un communiqué du bureau officiel de la presse expose les efforts incessants qu'a faits l'Allemagne pour fomenter la révolution en Irlande, avec l'aide des Sinn Feiners. Il souligne cette phase de la situation politique irlandaise, depuis le commencement de la guerre.

Après l'infructueuse insurrection de la semaine de Pâques 1916, une révolte a été projetée pour 1917, mais ces plans sont allés à vau-l'eau, à cause de l'intervention des Etats-Unis, et parce que l'Alemagne n'a pu envoyer des troupes en Irlande. Un soulèvement en Irlande a été projeté pour cette année, au moment où l'offensive allemande aurait réussi dans l'ouest et où la Grande-Bretagne serait probablement dépouillée de troupes. Au sujet des récentes arrestations en Irlande, le communiqué dit qu'on ne peut révéler les faits et les documents, pour le moment, pour des raisons manifestes, non plus que les moyens de communication entre l'Allemagne et l'Irlande. Le communiqué ajoute que dans les circonstances actuelles, le gouvernement n'avait d'autre attitude à prendre "pour éviter une effusion de sang inutile et remplir son devoir envers les Alliés qu'à interner les auteurs et les fauteurs de cette criminelle intrigue."

### Avant l'insurrection de 1916

Les événements de la période antérieure à l'insurrection de 1916 peuvent être racontés en détail, mais les faits postérieurs n'admettent qu'un sommaire. Le récit remonte jusqu'au 8 novembre 1914. A cette date, M. Zimmermann a transmis, par l'intermédiaire du comte von Bernstorff, un message de sir Roger Casement, (plus tard capturé en Irlande et exécuté), qu'un messager, Américain de naissance si possible, fût envoyé en Irlande avec instruction de dire que tout était favorable. Il ne devait pas porter de lettre de crainte d'être arrêté. Casement a aussi demandé qu'un prêtre fût envoyé en Allemagne, avec l'aide de la légation allemande en Norvège, pour chercher à corrompre les prisonniers de guerre irlandais dans les camps. Ce prêtre était un certain abbé John T. Nicholson, un Américain d'origine irlandaise. Il est parvenu heureusement en Irlande, et nous le retrouvons, en janvier 1915, transmettant des messages aux Etats-Unis.

### Bernstorff et Von Papen en cause

Suivant un rapport du capitaine von Papen, (attaché militaire à Washington), en date du 5 décembre 1914, l'assurance a été donnée qu'une excellente impression avait été produite en Irlande. Au début de 1916, le complot a mûri, et le 10 février de cette année, le comte von Bernstorff a envoyé à Rotterdam à un prête-nom, une dépêche signée du nom de Salk, l'un des principaux agents américains. La dépêche contenait un extrait du rapport de John Devoy, chef du clan Na-Gael, disant que l'on ne pouvait tarder à agir en Irlande, parce qu'il craignait l'arrestation des chefs. On avait décidé, disait le rapport, de commencer la révolte le samedi saint, et il demandait que des armes et des munitions fussent à Limerick, vers cette date.

Plus tard, dans le même mois, von Bernstorff, fidèle à sa pratique habituelle, a accolé un message à Berlin, une note désignant le samedi saint comme la date de l'insurrection, et insistant pour que les munitions fussent envoyées à temps. Le 4 mars, von Jagow, (ministre des Affaires étrangères d'Allemagne), a répondu que des armes seraient débarquées dans la baie de Tralee, et a demandé que les arrangements nécessaires fussent faits en Irlande, par l'entremise de Devoy. Le 14 mars, von Bernstorff a répliqué que l'Irlande consentait et que des détails complets fussent transmis en Irlande par un messager.

Le lendemain, von Bernstorff a télégraphié le chiffre dont devaient se servir les rebelles et les Allemands, et a expliqué qu'un sous-marin pourrait pénétrer en sûreté dans la baie de Dublin, la nuit, et pourrait aller aussi loin que Pigeon House sans rencontrer de filet. Le 26 mars, von Jagow a répondu que les armes seraient envoyées et qu'un chiffre spécial serait utilisé chaque soir comme initiation au service allemand de télégraphie sans fil. Dans un message à Berlin, von Bernstorff a assuré les Allemands qu'il existait plusieurs postes privés de télégraphie sans fil en Irlande.

Le 18 et le 19 avril, des messages pressants ont été envoyés des Etats-Unis à Berlin, fixant au soir de Pâques la livraison des armes, demandant qu'on se hâtât de débarquer des troupes allemandes et réclamant un raid aérien contre l'Angleterre et une attaque navale contre la côte anglaise.

Ces attaques ont eu lieu entre le 24 et le 26 avril. Il était dit que l'espoir des rebelles et de leurs amis allemands et américains était de faire le blocus des ports irlandais contre l'Angleterre et d'établir des bases pour les sous-marins allemands en Irlande. La rébellion a éclaté un jour après la date fixée, le lundi de Pâques, 24 avril, mais comme tout le monde le sait, le concours des Allemands a été un complet fiasco. Le rapport de la commission royale sur la rébellion irlandaise dit:

"Il est maintenant notoire que les volontaires irlandais ont communiqué avec les autorités allemandes et que l'on savait depuis longtemps qu'ils recevaient de l'argent par l'intermédiaire des sociétés américano-irlandaises. M. John MacNeil, (ancien président du Sinn Fein), a fait cette affirmation en public, le 8 novembre 1914. On soupçonnait longtemps avant l'insurrection qu'une partie de l'argent venait de source allemande."

Les documents à ce sujet en la possession du gouvernement anglais, constituent la plus claire confirmation de ces soupçons. Il est devenu très clair, peu de temps après le soulèvement, que les chefs du Sinn Fein imploraient le secours de l'Allemagne. Le 17 juin, un message de Berlin à Washington faisait allusion à "A 259 du 6 mai". Ce message est disparu. Il disait que l'Allemagne était parfaitement prête à donner encore de l'aide, si les Irlandais voulaient dire quelle sorte d'aide ils voulaient.

### Après le soulèvement

Le 16 juin, von Bernstorff avait déjà envoyé une dépêche relatant l'insurrection, d'après les informations qu'il possédait, et disant que £1,000 avaient été fournies pour défendre Casement. Le 25 juillet, il a transmis un long message, donnant d'autres nouvelles d'Irlande, et expliquant que la réorganisation des rebelles était en bonne voie et qu'il avait remédié à leur manque de fonds. En septembre, dans un message à Berlin, il a inséré un memorandum d'une personne appelée "le directeur de la révolution irlandaise résidant en Amérique". Ce memorandum contenait des plans détaillés touchant un nouveau règlement. "Tout soulèvement, disait le directeur de la révolution irlandaise, doit être subordonné à l'envoi par l'Allemagne "d'une expédition et de forces suffisantes pour couvrir un débarquement."

A cette occasion, le gouvernement allemand devait fixer la date, et comme stimulant, l'avantage de bases de sous-marins et de bases de zeppelins dans l'Irlande occidentale a été souligné. Von Bernstorff avait évidemment du mal avec ses agents, car le 24 octobre, il avertissait son gouvernement de ne pas autoriser un certain capitaine Boehm, alors domicilié à Rotterdam, d'écrire aux Irlandais des Etats-Unis, parce que ses lettres pouvaient parvenir à d'autres qu'aux destinataires. Plus tard, nous avons arrêté le capitaine Boehm, dans les eaux anglaises.

Le 4 décembre, von Bernstorff a de nouveau accolé subrepticement une note à un message visé par le gouvernement américain. Dans cette note, il mentionnait le fait que les Irlandais réclamaient une réponse à leur proposition du 8 septembre. Il semble l'avoir fait suivre, le jour de Noël, d'un autre message qui manque, car le dernier jour de 1916, M. Zimmermann, ministre des Affaires étrangères, l'a informé que force munitions devaient être débarquées du 21 au 25 février 1917. Il a ajouté qu'il était impossible d'envoyer des troupes allemandes.

Le 18 janvier 1917, Bernstorff a répondu que le comité irlandais rejetait la proposition, vu qu'un soulèvement était inutile sans soldats allemands.

Après l'entrée en guerre des Etats-Unis en avril 1917, les moyens de communication entre le gouvernement allemand et les chefs du parti du Sinn Fein ont été temporairement interrompus, mais il n'y a pas lieu de croire que le service de messagers entre les Etats-Unis et l'Irlande, arrangé par John Devoy, ait été affecté. On est tombé sur une piste relative aux nouveaux moyens de communication et on l'a suivie activement. L'effet de cette nouvelle ligne de communication est visible dans les discours des chefs des Sinn Feiners, à cette période.

### Des déclarations de De Valera

Par exemple, le professeur de Valera, portant la parole à l'assemblée des volontaires irlandais, le 27 octobre 1917, a déclaré:

"Par une organisation et un recrutement convenables, nous pourrions avoir 500,000 volontaires en Irlande. Ce serait une grande armée, mais sans la chance et les moyens de combattre, elle ne pourrait servir que de menace. Il y a déjà eu trop de sang versé sans succès, et je ne préconiserai jamais une autre rébellion sans de bonnes chances de succès. Nous ne pouvons espérer cela dans un avenir prochain, sauf par une invasion allemande en Angleterre et par le débarquement de troupes et de munitions en Irlande. Nous devons être prêts à ne rien épargner pour atteindre cette fin".

Une autre fois, en janvier de cette année, de Valera a dit:

"Aussi longtemps que l'Allemagne sera l'ennemie de l'Angleterre et l'Angleterre l'ennemie de l'Irlande, l'Irlande sera l'amie de l'Allemagne".

Pendant un long laps de temps, il a été impossible d'obtenir des informations exactes sur les plans des Allemands et des Sinn Feiners, mais vers le mois d'avril 1918, on s'est assuré définitivement que le projet du débarquement d'armes en Irlande était mûr pour la mise à exécution, et que les Allemands n'attendaient que des informations précises d'Irlande touchant la date et le lieu. Les autorités anglaises ont pu avertir le commandant en Irlande au sujet du débarquement probable d'un agent de l'Allemagne, par le moyen d'un sous-marin. L'agent est de fait débarqué le 12 avril et a été arrêté.

Le nouveau soulèvement dépendait dans une grande mesure du débarquement de munitions du sous-marin. Des preuves démontrent que tel que projeté, il devait suivre une heureuse offensive allemande, sur le front occidental, et devait se produire au moment où, suivant les probabilités, la Grande-Bretagne serait dégarnie de troupes.

Selon les documents trouvés sur la personne de l'agent, de Valera a organisé jusque dans le détail la formation de son armée de rebelles. Il espérait réunir 500,000 hommes entraînés. Des preuves établissent que des munitions allemandes ont été embarquées à bord de sous-marins, à Cuxhaven, au commencement du mois, et pendant quelque temps les submersibles allemands ont été actifs au large de la côte occidentale de l'Irlande, pour d'autres fins que la destruction des navires de commerce.

On voit donc que les négociations entre l'exécutif de la société du Sinn Fein et l'Allemagne ont été virtuellement continuelles, depuis 3 ans et demi. D'abord, un élément des Américano-Irlandais a servi d'intermédiaire pour la plupart des discussions, mais depuis l'intervention des Etats-Unis, les relations avec l'ennemi ont été plus directes. Un second soulèvement en Irlande avait été projeté pour l'an dernier, et il n'est allé à vau-l'eau que parce que l'Allemagne n'a pu envoyer de troupes.

Cette année, des plans relatifs à un autre soulèvement simultanément à l'offensive allemande sur le front occidental mûrissaient et un nouvel envoi d'armes d'Allemagne était imminent. Une caractéristique importante de chaque plan était l'établissement de bases sous-marines en Irlande pour menacer le commerce de toutes les nations.

Dans les circonstances, il ne restait au gouvernement, pour éviter une effusion de sang inutile et remplir son devoir envers les Alliés, qu'à interner les auteurs et les facteurs de cette criminelle intrigue.

### Londres et Washington disent posséder d'autres preuves

Washington, 23. — Les gouvernement anglais et américain possèdent d'autres preuves que celles que contient le communiqué officiel sur les relations entretenues par les Sinn Feiners avec les Allemands. Voilà ce qu'on a déclaré officiellement ici, aujourd'hui. Des arrestations doivent être opérées sous peu, en ce pays, et peut-être y en aura-t-il de nouvelles en Irlande.

Plusieurs Irlandais américains importants, y compris plusieurs connus jusqu'ici comme patriotes irlandais, sont surveillés. Dans la plupart des cas, on dit que ces hommes seront peut-être arrêtés sous inculpation de discours séditieux, et que la plupart des faits seront cachés jusqu'au procès.

Les fonctionnaires du département de la Justice font remarquer aujourd'hui que la disparition de Jeremiah O'Leary, un Irlandais-américain, ancien directeur de la publication supprimée "Bull", et l'organisateur de la "American Truth Society", la semaine dernière, la veille de son procès pour écrits séditieux, est un sérieux indice que O'Leary et d'autres étaient au courant des accusations supplémentaires qui pouvaient être portées contre eux.

La loi sur l'espionnage adoptée voici un an, permet de poursuivre les personnes qui fomentent la rébellion, ici, contre la Grande-Bretagne ou d'autres alliés des Etats-Unis. Les actes dont il est question dans le communiqué anglais sont antérieurs à l'adoption de cette loi, de sorte qu'ils ne peuvent être punis que s'ils ont été répétés après.

### Démenti de de Valera

Dublin, 25. — Le "Westmeath Independent" dit que le professeur de Valera a envoyé une lettre à un évêque important, niant absolument l'existence d'un complot allemand.

HELP THE RED CROSS

JUNE 17 TO 22



## SAINTE-GENEVIEVE (Saltel)

Plusieurs fois déjà j'ai eu l'occasion d'entretenir les lecteurs de la Liberté de Sainte-Geneviève. J'ai dit précédemment qu'une construction d'église était à l'état de projet; aujourd'hui ce projet est en exécution, les fondations finies. Les paroissiens sont très actifs et d'une très grande générosité. Mais si notre bonne volonté est grande, nos moyens sont petits. Aussi bien nous avons l'ambition de faire de notre oeuvre une oeuvre en quelque sorte diocésaine.

Nous faisons donc appel à tout chacun pris séparément et à tout le monde collectivement. Et de cette manière nous osons espérer voir s'intéresser à notre oeuvre toutes les belles paroisses: Sacré-Coeur et Sainte-Marie, de Winnipeg; Saint-Boniface, Saint-Norbert, Sainte-Agathe, Saint-Jean-Baptiste, Letellier, Saint-Pierre-Jolys, où j'ai laissé beaucoup d'amis, Sainte-Anne, Lorette et La Broquerie, etc. Ne résistez pas aux bons mouvements de votre coeur et ne tardez pas à donner quelques bonnes nouvelles soit à votre humble serviteur, Aug. Legal, soit à notre dévoué curé, M. Beaudry, Thibeaultville, Richer P. O. Nous éprouverons l'un et l'autre un délicieux plaisir à vous accuser réception des fruits de votre générosité.

J'ai déjà reçu d'un bienfaiteur qui désire que son nom reste ignoré, un don de $100. Un don si généreux pour le premier en dehors de la paroisse doit être d'un bien grand mérite aux yeux de Dieu pour l'auteur et bien encourageant et consolant pour nous, et nous donne l'espoir que ce bel exemple sera suivi de beaucoup d'autres.

* * *

### Décès

Vendredi dernier, s'éteignait dans la paix du Seigneur Mme Maxime Bériault, à l'âge de 74 ans. Sainte-Geneviève perd une fervente catholique, une femme vertueuse. La mort, cette cruelle mort, vient l'enlever à l'affection des siens. Le Très Haut l'a rappelée près de Lui, pour lui donner la récompense d'une vie passée à donner l'exemple de la vertu chrétienne.

Aug. Legal, correspondant.

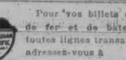












## PETITES ANNONCES

**Tarif: 1 sou par mot. Minimum: 25 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.**

**Terre à vendre.** — En face de l'église de Sainte-Anne. A 2 milles et demi de la gare. 160 acres. Tout clôturé. A bonnes conditions. S'adresser à **M. Théophile Laplume, Bureau d'Immigration, Winnipeg, Man.**

**Instituteur demandé.** — Pour le district scolaire No 913 Hesslewood. Préciser salaire désiré et expérience en écrivant à **N. Robinson, secrétaire-trésorier, Oak Lake, Man.**

**A louer.**—Cuisine et salle à dîner de l'Hôtel Québec, Saint-Boniface. Fournitures et meubles. S'adresser au **Gérant de l'Hôtel.**

**On demande** une ménagère pour un presbytère. Adressez: **La "Liberté", paroisse B. X., West Canada Publishing Co., Winnipeg.**

## FOUR A PAIN

Un de nos concitoyens bien connus de Saint-Boniface, M. J. Daoust, vient de mettre sur le marché un four à pain qui est toute une révolution. Tous sont invités à l'aller visiter.

## AU CLUB "LE CANADA"

Tout indique que la représentation du cercle dramatique du club "Le Canada" au théâtre Winnipeg, mercredi prochain, sera un très grand succès. Toutes les loges sont déjà vendues. Parmi les acheteurs de sièges dans celles-ci, notons le Lieutenant-Gouverneur Aikins, Sir A.-M. Nanton, M. J.-H. Bourgouin, agent consulaire de France.

A part du "Cid" dont j'ai parlé presque uniquement les semaines précédentes, parce que ce sera le "morceau de résistance", comme l'on dit familièrement, il y aura une très jolie et très amusante comédie de Labiche "La Main leste" et une très intéressante opérette-bouffe "Quand on conspire". Brièvement, voici en quoi consistent l'une et l'autre.

"La Main Leste". La main de Mme Legrénard la démange constamment: elle gifle à droite et à gauche, à tort et à travers: mari, fille, ouvrières, voyageurs, amoureux de sa fille. Tout le monde y passe. Cela amène une aventure à son mari qui se voit provoqué en duel. Il s'en tire laissant l'offensé épouser sa fille.

"Quand on conspire". Le comte Bibinoff et son domestique, Yvan, conspirent, l'un contre le premier ministre de Catherine de Russie, l'autre contre le chien de celle-ci qui l'a mordu. Le chien meurt; Yvan croit qu'il a avalé des pilules qu'il a semées. Catherine donne ordre d'empailler Bibinoff. Le comte pense qu'il s'agit de lui, alors qu'il s'agit du chien qui porte le même nom que lui. Nombre de situation désopilantes. Bibinoff et Yvan jurent de ne plus conspirer.

Il y aura aussi, comme l'indique le programme, chant et musique entre les actes.

Les rôles dans les trois pièces seront interprétés comme suit:

"Le Cid". — Don Rodrigue (2me partie), M. H.-B. Le Franc, (1re partie), M. J. de Ambrosis; Don Diègue (1re partie), M. H.-B. Le Franc; Don Gormas, M. H. Goulet; Chimène, Mlle J. Guilbert; L'Infante, Mlle Y. Guilbert; Elvire, Mlle A. Patenaude.

"La Main Leste" — Legrénard, M. J.-R. Zanettin; Régalas, M. J. de Ambrosis; Mme Legrénard, Mlle Thérèse Mollot; Céline, Mlle B. Olivier; Mme de Pontmêlé, Mlle Y. Guilbert.

"Quand on conspire". — Bibinoff, M. H.-B. Le Franc; Dimitri, maître de police, M. J.-R. Zanettin; Yvan, domestique de Bibinoff, M. L. Baloche.

Partie concert. — La ronde des lutins, de Bazzini: Mlle Marion O'Neal. Solo de violon.

Voyez l'annonce dans une autre partie de ce journal pour la vente et le prix des billets.

Ceux-ci devront être échangés au guichet du théâtre Winnipeg, du 3 au 5 juin, lundi, mardi et mercredi.

Canfranc.









**N'a jamais trouvé rien de pareil.** "Je souffrais du foie et mon visage était couvert de taches rousses," écrit Mme I. Baldi, de Seattle, Wash. "Après avoir pris deux bouteilles de Novoro du Dr Piere, les taches disparurent ainsi que mes douleurs. Le Novoro du Dr Pierre a été notre remède de famille pendant ces deux dernières années, et je puis dire que je n'ai jamais rien trouvé de pareil comme remède."

Pour aussi sévère qu'ait pu être le cas, ou sérieuse la maladie, le Novoro du Dr Pierre a toujours fait du bien. Ce n'est pas une médecine de pharmacie, mais un simple vieux remède herbeux qui est fourni au public directement du laboratoire. Adresse: Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

## FEU J.-J. O'CONNELL

M. J.-J. O'Connell, 637 rue Bannatyne, est décédé mardi soir dernier à l'hôpital Général. Il s'y était rendu le matin même pour s'y faire enlever les amygdales. Miné par la maladie, il ne put résister au choc opératoire et il mourut tard dans la veillée sans avoir repris connaissance. Ses funérailles ont eu lieu vendredi en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg. L'assistance était une des plus nombreuses qu'on y ait vues.

Le service, avec diacre et sous-diacre, fut chanté par le R. P. Normandin, O.M.I., curé de la paroisse.

Le défunt était âgé de 47 ans. Il laisse pour pleurer sa perte: Mme O'Connell, née Emma Lauzon; six enfants: Christophe, Patrice, David, Marcelle, Adeline et Daniel; deux frères: Christophe et Patrick O'Connell; deux soeurs: Mlle Annie O'Connell et Mme R. Dalziel.

Avant de venir habiter dans la paroisse du Sacré-Coeur, M. J. O'Connel demeurait à Elmwood. Il y fut, il y a quelques mois, victime d'un incendie et faillit y perdre la vie. Il ne s'était jamais complètement remis de ce choc.

**A tous ceux qui n'ont pas encore songé à suspendre la lecture des livres de la bibliothèque du Collège, le R. P. Bibliothécaire rappelle instamment qu'il est à refaire le catalogue et qu'il manque aux rayons nombre de recrues "en congé" depuis longtemps déjà.**



## SOCIETE DE SECOURS POUR LES VICTIMES DE LA GUERRE EN BELGIQUE

Voici les numéros sortants pour la tombola du 5 mai, pour le secours des victimes de la guerre en Belgique:

3273, 204, 5233, 1113, 1809, 3193, 1557, 120, 534, 3113, 1835, 1100, 956, 1790, 5376, 3087, 111, 933, 865, 66, 3984, 4044, 5476, 5396, 4055, 1676, 594, 1672, 3282, 2529, 399, 4160, 174, 368, 5374, 1266, 1517.

Prière de réclamer les lots en présentant les billets au secrétaire-trésorier, J. Grynompré, 137 rue Marion, Norwood, avant le 30 juin.

Passé ce délai, la société disposera au profit de ses protégés des objets non retirés, soit par une vente à l'enchère, soit par une nouvelle Tombola.

## SAINT-BONIFACE

### Baptêmes

Le 20 mai. — Thérèse-Germaine, fille de Jean-Baptiste Tétreault et de Eléonore Neault.

Le 24 mai. — Roland-Jean-Joseph-Marie, fils de Joseph-Antoine Chabot et de Alice Turenne.

Le 26 mai. — Anne-Marie-Claire, fille de Alphonse Marcoux et de Marie-Louise Ricard.

### Mariages

Le 21 mai. — Léopold Hubin et Marie-Jeanne Spittler.

Le 22 mai. — Louis-Philippe Roy et Pauline Prud'homme.

### Sépultures

Le 14 mai. — Patrick Conway, décédé à l'Hospice d'Youville, à l'âge de 74 ans.

Le 20 mai. — Maria Lépine, fille de Zéphirin Lépine, décédée à l'âge de 16 ans.

## SACRE-COEUR

### Mariages

Napoléon Desrochers et Marjorie Gwinge.

Désiré Rousseau et Donalda Lusignan.

## UN PREMIER RESULTAT

Ottawa, 25. — Le comité qui avait mission de demeurer à Ottawa, au nom de la délégation des cultivateurs qui est venue ici le 14 mai, fait, ce soir, la déclaration suivante: "La déclaration faite par sir Geo. Foster, à la dernière heure de la session, promettant que de nouveaux règlements seraient mis en vigueur pour décider des cas de nécessité extrême dans toutes les classes de la société, et annonçant qu'un arrêté ministériel suivrait bientôt, justifie le comité de croire que le travail déjà accompli aura de meilleurs résultats qu'il ne paraissait possible d'espérer lorsque le premier ministre refusa de modifier l'arrêté ministériel du 30 avril.

En attendant la publication des nouveaux règlements, le comité désire préciser publiquement que les cultivateurs n'ont d'autre motif que de répondre à l'appel qui leur a été fait d'augmenter la production, ce qui est sûrement la contribution la plus nécessaire à la cause des Alliés dans les circonstances.

Ils croient, en prévision de la longue durée possible de la guerre, qu'il est nécesaire que l'opinion publique soit bien saisie de la véritable situation qui existe au Canada.

Des démarches seront faites incessamment pour qu'on réalise bien complètement la situation à laquelle nous avons à faire face. On espère, en soumettant au public tous les faits, obtenir la coopération la plus efficace dans toutes les classes de la société.

Le comité fera rapport sans tarder à la délégation des différentes provinces par l'entremise de leurs organisations respectives."



## CHEZ LES "TOUBIBS"

A la visite, le major tâte le pouls d'un client:

— Tu n'as pas pouls!

— Oh! si, monsieur le major; je ne puis pas m'en débarrasser.

—"Le Filon."

## CE QU'ON PENSE DE NOUS

Notre vaillant confrère, la **Liberté**, de Winnipeg, vient d'entrer dans sa sixième année. Six années de vie dans nos provinces à majorité anglaise éveille chez tous ceux qui sont au courant du journalisme dans ces contrées, tout un monde de sacrifices, de dévouements et de luttes; ce fut en réalité l'apanage de la **Liberté** comme celui de tous ses confrères qui sont nés d'un besoin de la lutte.

"Nous avons vécu cinq ans, dit ce journal, grandissant à l'intérieur et à l'extérieur. Et chose réconfortante, nous avons grandi de façon continue et sans bond: nous sommes une oeuvre lentement édifiée et partant sûrement édifiée."

Les succès de la **Liberté** nous réjouissent parce que leur existence est la meilleure preuve de la nécessité et de l'efficacité de cette oeuvre; parce que nous entrevoyons dans le succès du confrère le succès du rapprochement et de l'union chez les nôtres de cette province si affligée du Manitoba.

Nous souhaitons longue vie à la **Liberté** pour qu'elle continue encore longtemps une oeuvre si bien commencée.

Le "Droit".

## MOT D'ENFANT

Entendu dans une des dernières caves où l'on reçoit et où l'on cause. Un bébé de trois ans, à peine réveillé, les yeux gonflés de sommeil, est descendu vivement par la maman, une de nos plus jeunes artistes-mères.

— Mémé, mémé, dit tout à coup la fillette, y faut r'monter.

— Pourquoi, ma chérie?

— J'ai oublié ma poupée, elle va avoir peur toute seule.

—"Carnet de la semaine."

## PROCLAMATION

Nous publions dans une autre page, aujourd'hui, une nouvelle proclamation concernant l'appel des jeunes gens de 19 ans et la manière de s'inscrire pour l'enregistrement du 1er juin prochain.

Tous ceux qui sont affectés par cette proclamation feraient bien de la lire attentivement afin d'éviter les malentendus.

## PROCHAIN MARIAGE

Le 4 juin prochain, en la cathédrale de Saint-Boniface, M. Ernest Gagnon épousera Mlle Joséphine Prendergast, fille de l'honorable Juge Prendergast.